ATLAS DE LA ZONE MÉTROPOLITAINE DE L'EMPLOI DE MONTRÉAL :

DE L'ORGANISATION SPATIALE DU MARCHÉ DU TRAVAIL À L'ORGANISATION SPATIALE DES DÉPLACEMENTS DOMICILE-TRAVAIL – ÉDITION 2009

Table métropolitaine de Montréal

Emploi Québec

INRS
Université d'avant-garde

Atlas de la zone métropolitaine de l'emploi de Montréal : de l'organisation spatiale du marché du travail à l'organisation spatiale des déplacements domicile-travail – Édition 2009

Étude réalisée par le *Centre - Urbanisation Culture Société* de l'Institut national de la recherche scientifique

Équipe de recherche
Philippe Apparicio, professeur-chercheur
Martin Gagnon, agent de recherche
Yvon Martineau, chercheur
Cindy Rojas, technicienne en arts graphiques

Pour la Table métropolitaine de Montréal – Emploi-Québec
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
Régent Chamard, économiste
Luc Normand, coordonnateur

ISBN 978-2-89575-196-0
Dépôt légal :
Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2009
Bibliothèque et Archives Canada

Nous avons le plaisir de vous présenter le troisième *Atlas de la zone métropolitaine de l'emploi de Montréal : de l'organisation spatiale du marché du travail à l'organisation spatiale des déplacements domicile-travail – Édition 2009.*

Cette analyse a été réalisée par une équipe de recherche du *Centre - Urbanisation Culture Société* de l'Institut national de la recherche scientifique (INRS-UCS) à partir d'une compilation des données du recensement de 2006 sur l'emplacement réel des emplois ainsi que du lieu de résidence des travailleurs. Elle fait ressortir les concentrations territoriales des emplois et des travailleurs par secteur industriel, par niveau de compétence et en fonction d'autres caractéristiques socioéconomiques. De plus, la présentation, en parallèle aux données relatives au lieu de résidence et au lieu de travail, donne un portrait significatif des déplacements des travailleurs.

Cette publication permet en ce sens de mieux identifier les écarts entre la disponibilité des emplois et celle des travailleurs dans une portion de la zone métropolitaine de l'emploi (ZME) de Montréal.

Le lecteur qui désire obtenir plus de détails sur les analyses présentées dans l'édition imprimée de l'*Atlas* peut consulter l'*Atlas électronique* accessible à partir des adresses suivantes : www.atlas-zme.qc.ca et www.table-metropolitaine.org/pubs.htm.

Bonne lecture.

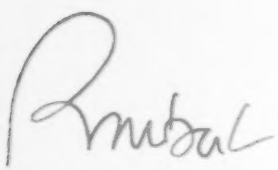

Roger Hébert
Président de la Table métropolitaine
de Montréal

Lorraine St-Cyr
Directrice générale adjointe aux opérations
du Sud et de l'Ouest d'Emploi-Québec
et Secrétaire de la Table métropolitaine de
Montréal

SOMMAIRE

Introduction ____ 5

Partie I Portrait du marché de l'emploi de la ZME de Montréal ____ 7
- Les effectifs en présence dans la ZME de Montréal : les travailleurs et les emplois ____ 7
- La structure des emplois de la ZME de Montréal selon les grands secteurs d'activité ____ 8
- Les emplois et les travailleurs de la ZME de Montréal selon les niveaux de compétence ____ 8

Partie II Portrait infra-métropolitain du marché de l'emploi de la ZME de Montréal ____ 11
- La répartition spatiale des emplois par région et par zone ____ 11
- La croissance des emplois par région et par zone ____ 11
- La répartition spatiale des emplois par zone selon les grands secteurs d'activité ____ 12
- La croissance des emplois par zone selon les grands secteurs d'activité ____ 13
- La répartition spatiale des emplois par zone selon les niveaux de compétence ____ 14
- La croissance des emplois par zone selon les niveaux de compétence ____ 15
- La spécialisation des emplois par zone selon les grands secteurs d'activité ____ 15
- La spécialisation des emplois par zone selon les niveaux de compétence ____ 17
- La typologie des zones en fonction de leur degré de spécialisation selon les grands secteurs d'activité et les niveaux de compétence ____ 17

Partie III Portrait infra-métropolitain du navettage de la ZME de Montréal ____ 20
- La répartition des emplois et des travailleurs par région et par zone ____ 20
- Le taux d'attraction par zone ____ 20
- Le taux d'attraction par zone selon les grands secteurs d'activité ____ 21
- Le taux de départ par région ____ 22
- Le taux de départ par zone ____ 22
- Le taux de départ par zone selon les grands secteurs d'activité et les niveaux de compétence ____ 23
- Les flux de navetteurs par région ____ 25
- Les flux de navetteurs par zone ____ 26

Conclusion ____ 28

Les objectifs de l'Atlas de la zone métropolitaine de l'emploi de Montréal

Le but premier de l'*Atlas de la zone métropolitaine de l'emploi de Montréal* est de dresser un portrait du marché du travail dans la région de Montréal et de montrer les disparités existant à l'intérieur de la zone métropolitaine de l'emploi (ZME) de Montréal, notamment les différentes concentrations d'emplois par grand secteur d'activité et par niveau de compétence. Ce portrait permettra ainsi de mieux comprendre l'organisation spatiale du marché du travail dans la ZME de Montréal et de répondre aux questions suivantes : comment se répartissent les emplois à travers les différentes régions et zones de la ZME de Montréal selon les grands secteurs d'activité et les niveaux de compétence? Surtout, quelles sont les particularités de la structure du marché de l'emploi de chacune des zones de la ZME?

De l'organisation spatiale du marché du travail découle forcément l'organisation spatiale des déplacements domicile-travail sur le territoire de la ZME, communément regroupés sous le terme navettage. En effet, identifier les zones à forte concentration d'emplois permet par la suite de mieux comprendre pourquoi ces zones attirent des travailleurs provenant d'autres zones de la ZME. Le second objectif est donc d'élaborer un portrait infra-métropolitain du navettage dans la ZME de Montréal et de répondre aux questions suivantes : existe-t-il des déséquilibres importants entre les répartitions des travailleurs et des emplois par région et par zone? Quelles sont les régions et les zones les plus attractives, soit celles qui comptent plus d'emplois que de travailleurs? Quelles sont les régions ou les zones à l'origine des flux de navetteurs, soit celles où la part des travailleurs qui occupent un emploi situé hors de leur territoire de résidence est importante? Finalement, quels sont les principaux flux de navetteurs entre les régions et entre les zones de la ZME? Autrement dit, d'où partent et où se dirigent ces principaux flux qui démontrent qu'il existe des interrelations évidentes entre les régions et entre les zones de la ZME? Pour répondre à ces questions, trois mesures seront utilisées : le taux d'attraction, le taux de départ et une matrice de déplacements domicile-travail par région, puis par zone.

L'organisation de l'Atlas de la zone métropolitaine de l'emploi de Montréal

L'*Atlas* de la ZME de Montréal s'organise autour de trois parties. Dans la première, seront abordées les principales caractéristiques du marché de l'emploi de la ZME de Montréal. Cette étape est indispensable pour saisir, dans la seconde partie, les spécificités infra-territoriales du marché de l'emploi de la ZME, soit celles observées au niveau des régions et des zones qui composent la ZME. Dans la troisième partie, nous verrons comment s'organisent les déplacements domicile-travail à l'intérieur de la ZME de Montréal.

Les découpages territoriaux : les cinq régions et les douze zones

Cette étude est basée sur deux découpages administratifs d'Emploi-Québec : les cinq régions et les douze zones de la ZME de Montréal. Chacune des régions, ainsi que la ou les zones qui en font partie, sont en fait un regroupement de quelques-uns des 47 territoires des centres locaux d'emploi (CLE) situés sur le territoire de la ZME (voir la figure 1 à la page suivante).

Ainsi, la ZME de Montréal comprend cinq régions qui correspondent au territoire desservi par les cinq directions régionales d'Emploi-Québec : Lanaudière et Laurentides dans la couronne nord de la région métropolitaine de Montréal, la Montérégie dans la couronne sud, et Laval et Montréal au centre.

Deux régions, Montréal et la Montérégie, se subdivisent aussi en plusieurs zones : celle de Montréal est formée de six zones (Montréal Ouest, Montréal Sud-Ouest, Montréal Centre-Ouest, Montréal Centre, Montréal Est et Centre-ville) tandis que la Montérégie se divise en trois zones (Proche Rive-Sud, Rive-Sud Est et Rive-Sud Ouest). Les trois autres régions correspondent chacune à une seule zone dans leur totalité. Les analyses infra-métropolitaines sont réalisées au niveau de ces deux découpages géographiques, soit celui des cinq régions et celui des douze zones.

Précisons que deux changements fondamentaux survenus sur le territoire de la ZME entre 2001 et 2006 affectent la comparabilité des observations de l'*Atlas* avec la version précédente. D'une part, le territoire du CLE de Lorimier (251) a été fusionné avec celui du CLE du Plateau-Mont-Royal (Saint-Louis, 277) en février 2007, les deux faisant partie de la zone Montréal Centre de la région de l'Île-de-Montréal. D'autre part, le territoire du CLE de Contrecœur (85) a été ajouté au territoire couvert par la zone métropolitaine de l'emploi de Montréal, dans la zone Rive-Sud Est de la région de la Montérégie.

Les données de 2001 et de 2006 employées dans l'*Atlas* ont été ajustées au moment des calculs afin de refléter ces changements. Il en résulte par contre qu'une grande partie des observations portant sur l'année 2001 présentées dans l'*Atlas* diffèrent légèrement de celles de la version précédente, qui ne tenait pas compte de l'ajout du territoire du CLE de Contrecœur à la ZME, à la région de la Montérégie et à la zone Rive-Sud Est. Il faut de même garder à l'esprit, en comparant les données de 2001 avec celles de 1996, que le territoire de la ZME de 1996 est légèrement plus petit que celui recomposé pour 2001 dans l'*Atlas*. Si les effectifs concernés sont relativement petits à l'échelle de la ZME, la différence est considérable pour la zone Rive-Sud Est.

Les données utilisées

L'ensemble des indicateurs présentés dans l'*Atlas de la zone métropolitaine de l'emploi de Montréal* résulte de traitements opérés sur des données issues de deux compilations spéciales des recensements de 2001 et 2006 de Statistique Canada, commandées par Emploi-Québec. Ces données du recensement proviennent de l'échantillon 20%; elles ne correspondent donc pas exactement aux données intégrales. De plus, elles sont arrondies, ce qui explique que la sommation des catégories puisse être sensiblement différente du total indiqué, ou encore que la sommation des pourcentages puisse ne pas égaler 100%.

Figure 1 – Les centres locaux d'emploi selon les douze zones et les cinq régions, 2006

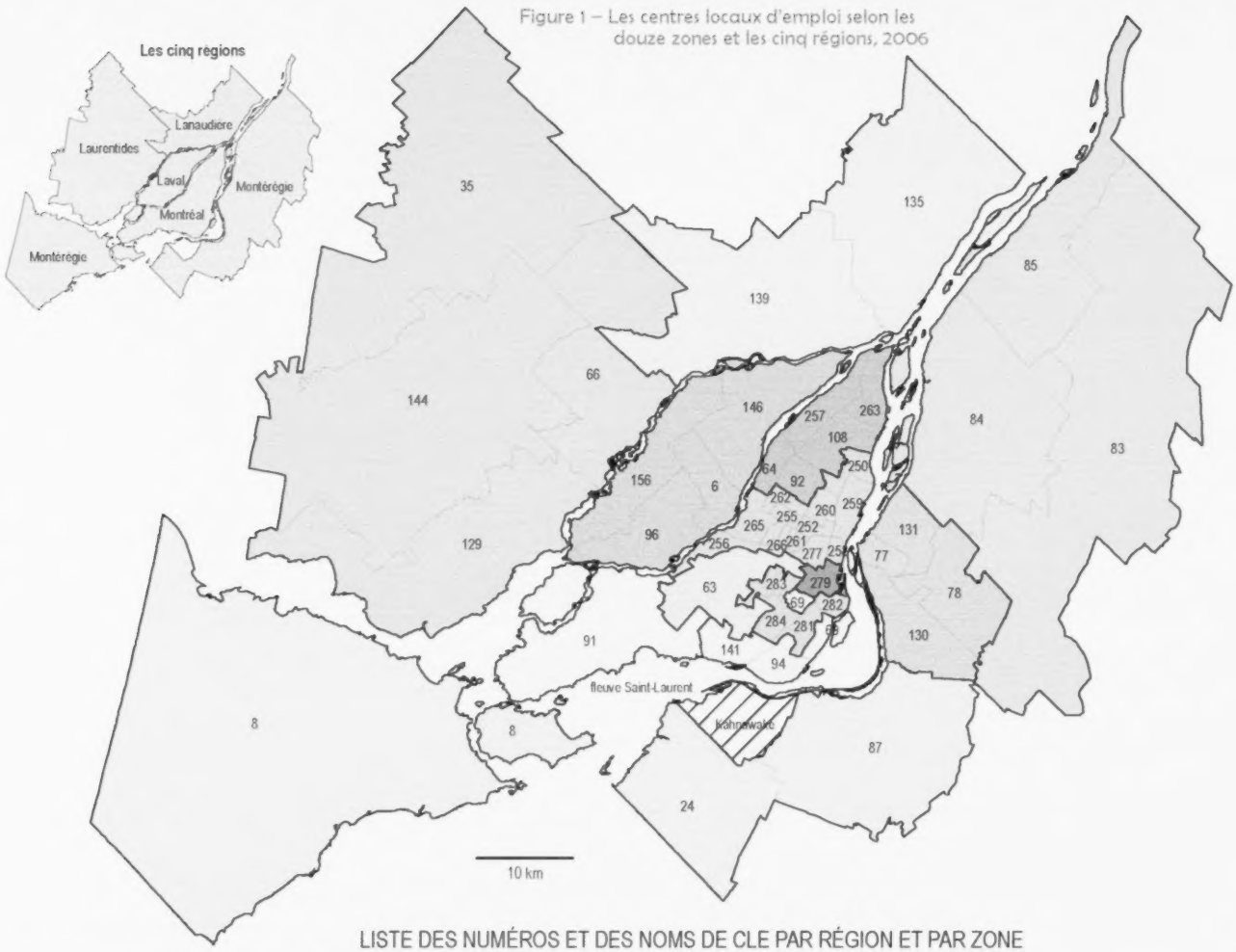

LISTE DES NUMÉROS ET DES NOMS DE CLE PAR RÉGION ET PAR ZONE

RÉGION DE L'ÎLE-DE-MONTRÉAL

ZONE MONTRÉAL OUEST

91 Ouest-de-l'Île

ZONE MONTRÉAL SUD-OUEST

69 Verdun
94 LaSalle
141 Lachine

ZONE MONTRÉAL CENTRE-OUEST

63 Saint-Laurent

ZONE MONTRÉAL CENTRE

250 Mercier
252 Rosemont–Petite-Patrie, bureau Iberville
255 Crémazie
256 Ahuntsic
258 Sainte-Marie–Centre-Sud
259 Hochelaga-Maisonneuve
260 Rosemont–Petite-Patrie, bureau Beaubien
261 Rosemont–Petite-Patrie, bureau Avenue du Parc
262 Saint-Michel
265 Fleury
266 Parc-Extension
277 Plateau-Mont-Royal (Saint-Louis)[a]
281 Ville-Émard
282 Pointe-Saint-Charles
283 Côte-des-Neiges
284 Notre-Dame-de-Grâce

ZONE MONTRÉAL EST

64 Montréal-Nord
92 Saint-Léonard
108 Anjou–Montréal-Est
257 Rivière-des-Prairies
263 Pointe-aux-Trembles

ZONE CENTRE-VILLE

279 Saint-Alexandre

RÉGION DE LA MONTÉRÉGIE

ZONE PROCHE RIVE-SUD

77 Longueuil-Ouest
78 Saint-Hubert
130 Brossard
131 Longueuil-Est

ZONE RIVE-SUD EST

83 La Vallée-du-Richelieu
84 Boucherville
85 Contrecœur[b]

ZONE RIVE-SUD OUEST

8 Vaudreuil-Soulanges
24 Châteauguay
87 Saint-Constant

RÉGION DE LAVAL

ZONE LAVAL

6 Laval-des-Rapides
96 Chomedey–Sainte-Dorothée
146 Saint-Vincent-de-Paul
156 Sainte-Rose-de-Laval

RÉGION DE LANAUDIÈRE

ZONE LANAUDIÈRE

135 Repentigny
139 Terrebonne

RÉGION DES LAURENTIDES

ZONE LAURENTIDES

35 Saint-Jérôme
66 Sainte-Thérèse
129 Saint-Eustache
144 Mirabel–Saint-Janvier

[a] CLE modifié par rapport à l'édition de 2001 de l'*Atlas*. [b] CLE ajouté par rapport à l'édition de 2001 de l'*Atlas*.

Cette section présente les principales caractéristiques du marché du travail dans la ZME de Montréal. Dans un premier temps, on y dresse le portrait des effectifs en présence en fonction du lieu de travail (c'est-à-dire les emplois) et du lieu de résidence (c'est-à-dire les travailleurs). Par la suite, on y traite de la structure des emplois selon les grands secteurs d'activité et des niveaux de compétence des travailleurs établis à partir de la Classification nationale des professions.

Les effectifs en présence dans la ZME de Montréal : les travailleurs et les emplois

Un marché du travail toujours dynamique

Au recensement de 2006, la population active occupée résidant sur le territoire de la ZME de Montréal se chiffre à 1 850 350 personnes, soit 49,5% de l'ensemble des travailleurs du Québec. Pour ce qui est des emplois localisés sur ce territoire, le recensement en répertorie 1 745 960, soit 52% de l'ensemble des emplois du Québec. Le marché de l'emploi de la ZME demeure toujours dynamique puisqu'il a continué de croître au cours des cinq dernières années avec un gain net de 116 730 emplois de 2001 à 2006 (7,2%). Toutefois, cette croissance est plus limitée qu'entre 1996 et 2001, période pendant laquelle la ZME avait gagné 163 610 emplois (11,2%).

La population active occupée : les travailleurs

La population active occupée comprend les membres de la population hors institution âgés de 15 ans et plus qui avaient un emploi pendant la semaine précédant le jour du recensement. Les personnes occupées sont celles qui ont fait un travail rémunéré quelconque ou qui avaient un emploi, mais n'étaient pas au travail pour une des raisons suivantes : maladie, invalidité, obligations personnelles, conflit de travail, vacances, etc.

En d'autres termes, la population active occupée de la ZME de Montréal correspond aux travailleurs résidant sur le territoire de la ZME. Par souci de simplification, le terme « travailleurs » sera employé dans tout le reste du document pour désigner les personnes occupées.

Le territoire de la ZME : un espace attractif pour la main-d'œuvre

Au recensement de 2006, 1 654 865 personnes travaillent et résident sur le territoire de la ZME de Montréal (soit une augmentation de 6,6% par rapport à 2001). Ce chiffre couvre 94,8% des emplois de la ZME, mais implique seulement 89,4% des travailleurs de la ZME. Un examen plus détaillé de la répartition des emplois et des travailleurs nous permet de mieux comprendre cet écart de distribution (figure 2).

Figure 2 – Les travailleurs et les emplois dans la ZME de Montréal, 2006

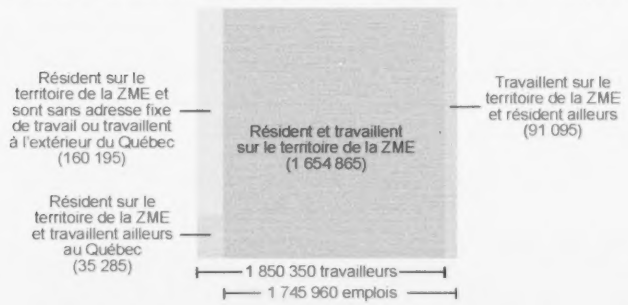

Tout d'abord, 35 285 personnes résidant sur le territoire de la ZME travaillent ailleurs au Québec alors que 91 095 personnes travaillant sur le territoire de la ZME de Montréal résident à l'extérieur. Il en résulte que le pouvoir d'attraction du marché de l'emploi de la ZME continue de croître puisqu'en 2006, 5,2% des emplois sont comblés par des personnes provenant de l'extérieur de la zone (contre 4,7% en 2001).

De plus, on constate que 160 195 (8,7%) résidants de la ZME de Montréal n'ont pas d'adresse fixe de travail comme les entrepreneurs en bâtiment, les représentants de commerce, les chauffeurs de camions ou travaillent à l'extérieur du Québec. Ce type de travailleurs a augmenté de plus de 34% depuis 2001.

Un vieillissement de la population active occupée

La population active occupée est composée d'un peu plus d'hommes (52,2%) que de femmes (47,8%), et elle montre certains signes de vieillissement. En effet, plus du tiers (37%) des travailleurs sont âgés de 45 à 64 ans (en hausse de 22,2% par rapport à 2001). Presque autant ont de 30 à 44 ans (36%, une baisse de 2,5% par rapport à 2001) et le quart sont des jeunes de moins de 30 ans (24,8%). Autre signe de vieillissement, même si les 65 ans et plus ne représentent que 2,2% des travailleurs, ils affichent tout de même une croissance de 47,6% depuis 2001.

Tableau 1 – La population active occupée de la ZME selon le sexe, l'âge et le statut d'immigrant en 2001 et 2006

	2001		2006		2001-2006
	N	%▼	N	%▼	Δ%
Total	**1 702 230**	**100,0**	**1 850 350**	**100,0**	**8,7**
Homme	898 965	52,8	965 940	52,2	7,5
Femme	803 265	47,2	884 410	47,8	10,1
Groupes d'âge					
15-29 ans	431 460	25,3	459 735	24,8	6,6
15-24 ans	249 145	14,6	255 740	13,8	2,6
30-44 ans	683 135	40,1	665 770	36,0	-2,5
45-64 ans	560 470	32,9	684 725	37,0	22,2
65 ans et plus	27 175	1,6	40 115	2,2	47,6
Statut d'immigrant					
Population non immigrante	1 383 495	81,3	1 453 120	78,5	5,0
Immigrants	307 340	18,1	380 005	20,5	23,6
Résidents non permanents	11 395	0,7	17 225	0,9	51,2

Note : La population immigrante réunit les immigrants et les résidents non permanents.
Δ% : variation en pourcentage. %▼ : pourcentage en colonne.

Les immigrants : une place de plus en plus importante au sein de la population active occupée

En 2006, plus d'un travailleur sur cinq (20,5%) a le statut d'immigrant alors qu'en 2001, les immigrants comptaient pour 18,1% de la population active occupée.

La structure des emplois de la ZME selon les grands secteurs d'activité

Un secteur manufacturier en déclin, mais toujours dominant

Les activités de *fabrication* représentent toujours la plus forte concentration des emplois dans la ZME (14,5%), et ce, malgré des pertes de plus de 38 800 emplois manufacturiers depuis 2001 (figure 3). Viennent ensuite dans l'ordre, les secteurs *commerce de détail* (12,6%), *hébergement et restauration* (12,5%), *services aux entreprises* (12%) et le secteur des *soins de santé et assistance sociale* qui, avec une augmentation de plus de 18% de ses effectifs par rapport à 2001, représente 11,5% des emplois de la ZME. Il en résulte que plus de 63% des emplois sont concentrés dans ces cinq secteurs d'activité alors que tous les autres comptent, chacun, pour moins de 10% des emplois de la ZME de Montréal.

Au niveau des grands secteurs d'activité, celui des services à la consommation prédomine avec 30,9% des emplois (hausse 1,2 point de pourcentage par rapport à 2001). La chute de 3,3 points de pourcentage du secteur secondaire constitue toutefois le fait saillant (17,1% en 2006 contre 20,4% en 2001).

Figure 3 – Répartition des emplois dans la ZME de Montréal selon les secteurs d'activité*, 2001 et 2006

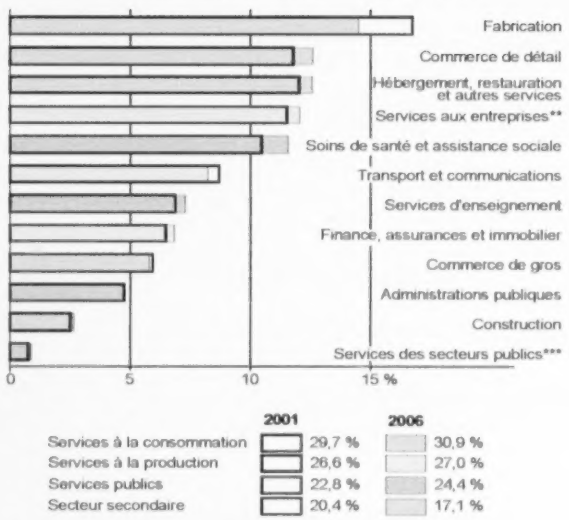

* Y compris le grand secteur primaire qui représente 0,6% des emplois de la ZME.
** Services professionnels, scientifiques et techniques; gestion de sociétés et d'entreprises; services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement.
*** Production, transport et distribution d'électricité; distribution de gaz naturel; réseaux d'aqueducs et d'égouts.

Les emplois et les travailleurs de la ZME selon les niveaux de compétence

Une domination des postes intermédiaires et techniques

Que ce soit sur le territoire de la ZME de Montréal ou pour l'ensemble du Québec, environ 60% de la population active occupée se retrouve dans des postes de type *intermédiaire ou technique*. Le niveau de compétence le plus fortement représenté est celui des *postes intermédiaires* qui exigent habituellement des études secondaires (1 à 4 ans) ou une formation spécifique avec expérience. À l'échelle de la ZME, cette catégorie comprend 566 800 travailleurs et 542 865 emplois (tableau 3). Quant aux *postes techniques* qui regroupent 527 635 travailleurs et 490 450 emplois, ils requièrent un niveau de formation un peu plus élevé, soit un diplôme d'études collégiales ou son équivalent.

Les niveaux de compétence

Les statistiques concernant les divers niveaux de compétence sont établies en fonction de la Classification nationale des professions (CNP). Celle-ci constitue un cadre normalisé pour recueillir et organiser les statistiques sur les professions et structurer l'information sur le marché du travail. Chaque niveau de compétence est déterminé en fonction de la formation (diplôme et durée des études) ou du nombre d'années d'expérience requises pour exercer un emploi donné. À partir de ces critères, on arrive à définir quatre niveaux de compétence : professionnel, technique, intermédiaire et élémentaire auxquels est ajouté celui de la gestion[1] (tableau 2).

Tableau 2 – Définitions des niveaux de compétence établis à partir de la Classification nationale des professions (CNP), 2006

Niveau de compétence	Études – formation	Autres critères
O Postes de gestion	• Peu déterminant dans la majorité des cas.	• Expérience dans le domaine visé. • Capital financier.
A Postes professionnels	• Un diplôme universitaire (baccalauréat, maîtrise ou doctorat).	
B Postes techniques	• Deux à trois ans d'études postsecondaires dans un collège communautaire, un cégep ou un institut de technologie, *ou* • deux à quatre ans d'apprentissage, *ou* • trois à quatre ans d'études secondaires et plus de deux ans de formation en cours d'emploi, des cours de formation externe ou une expérience de travail précise.	• Le niveau de compétence B a été attribué au personnel qui assume des responsabilités importantes dans le domaine de la santé et de la sécurité (par exemple, les pompiers et pompières, les agents et agentes de police et les infirmiers auxiliaires autorisés et infirmières auxiliaires autorisées). • Le niveau de compétence B est aussi attribué au personnel qui assume des responsabilités de supervision.
C Postes intermédiaires	• Un à quatre ans d'études secondaires, *ou* • jusqu'à deux ans de formation en cours d'emploi, des cours de formation externe ou une expérience de travail précise.	
D Postes élémentaires	• Une brève démonstration du travail ou une formation en cours d'emploi, *ou* • pas d'exigences scolaires particulières.	

Sources : Ministère du Développement des ressources humaines du Canada (2006), Classification nationale des professions, 2006.
Emploi-Québec (2004), Le marché du travail au Québec. Perspectives professionnelles 2003-2007.

[1] Bien que révisée selon les cycles de recensement, l'édition 2006 de la « Classification nationale des professions » ne comporte que des changements mineurs qui n'affectent en rien les limites de regroupement établies en 2001. On trouve une description détaillée des professions et la matrice de la classification des professions 2006 sur le site du ministère des Ressources humaines et Développement Canada (www5.hrsdc.gc.ca/NOC).

Tableau 3 – Les travailleurs et les emplois dans la ZME de Montréal selon les niveaux de compétence, 2006

	Travailleurs*					Emplois				
	Québec		ZME			Québec		ZME		
	N	%▼	N	%►	%▼	N	%▼	N	%►	%▼
Total	3 735 505	100,0	1 850 350	49,5	100,0	3 357 050	100,0	1 745 960	52,0	100,0
Postes de gestion	344 590	9,2	195 485	56,7	10,6	319 025	9,5	187 255	58,7	10,7
Postes professionnels	641 135	17,2	355 855	55,5	19,2	591 270	17,6	340 010	57,5	19,5
Postes techniques	1 140 115	30,5	527 635	46,3	28,5	1 005 730	30,0	490 450	48,8	28,1
Postes intermédiaires	1 145 410	30,7	566 800	49,5	30,6	1 033 795	30,8	542 865	52,5	31,1
Postes élémentaires	464 250	12,4	204 570	44,1	11,1	407 230	12,1	185 375	45,5	10,6

* Les travailleurs sans adresse fixe de travail et ceux qui travaillent en dehors du Québec sont comptabilisés ici, contrairement aux tableaux 12 et 13 aux pages 18 et 20. %▼ : pourcentage en colonne. %► : pourcentage en ligne.

Tableau 4 – Évolution du nombre de travailleurs de la ZME entre 2001 et 2006 selon les niveaux de compétence et le sexe

	Variation en %		
	Total	Femmes	Hommes
Total	8,7	10,1	7,5
Postes de gestion	3,4	10,7	-0,1
Postes professionnels	15,6	18,2	12,9
Postes techniques	6,8	7,0	6,7
Postes intermédiaires	7,8	7,9	7,7
Postes élémentaires	10,0	9,8	10,2

Plus de postes de gestion et de professionnels et moins de postes élémentaires que pour l'ensemble du Québec

Plus de la moitié des travailleurs et des emplois de *niveau professionnel* (diplôme universitaire) du Québec résident ou sont localisés sur le territoire de la ZME (355 855 travailleurs et 340 010 emplois). Les travailleurs occupant des *postes de gestion* sont aussi concentrés sur le territoire de la ZME puisqu'ils représentent 56,7% des gestionnaires québécois, même s'ils ne comptent que pour 10,6% des travailleurs de la ZME (tableau 3 et figure 4). Bien entendu, le même constat s'applique aux emplois avec 58,7% des *postes de gestion* du Québec et 10,7% de l'ensemble des emplois de la ZME.

Finalement, les travailleurs et les emplois reliés à la catégorie *postes élémentaires* (sans exigence scolaire) sont sous-représentés sur le territoire de la ZME (respectivement, 11,1% et 10,6% de l'ensemble des travailleurs et emplois de la ZME contre 12,4% et 12,1% au Québec).

Des disparités importantes entre les femmes et les hommes selon les niveaux de compétence

Tout d'abord, il convient de rappeler que la population active occupée dans la ZME est composée d'un peu plus d'hommes que de femmes (52,2% contre 47,8%). Cependant, cette distribution diffère selon les niveaux de compétence telle qu'illustrée à la figure 5. Ainsi, les hommes sont nettement surreprésentés dans les *postes de gestion* et *techniques*, avec des écarts respectifs de 5,5 et 3,5 points de pourcentage, alors que les femmes le sont dans les *postes intermédiaires* et *professionnels*, avec des écarts de 6,3 et 3,9 points.

Une croissance plus rapide des postes professionnels et élémentaires et de la population active occupée féminine

En ce qui concerne l'évolution du nombre des travailleurs selon les niveaux de compétence de 2001 à 2006, deux constats majeurs peuvent être avancés à la lecture du tableau 4. D'une part, de 2001 à 2006, le nombre de travailleurs rattachés aux *postes de gestion*, *techniques* et *intermédiaires* a augmenté moins rapidement que celui de l'ensemble des travailleurs (respectivement 3,4%, 6,8% et 7,8% contre 8,7%). À l'inverse, les postes des catégories *professionnelle* et *élémentaire* ont connu une croissance plus rapide (15,6% et 10%). D'autre part, la croissance de la population active occupée féminine a été plus rapide que celle des hommes (10,1% contre 7,5%).

Une progression plus rapide des femmes dans les postes exigeant des niveaux de compétence élevés

De 2001 à 2006, le nombre de femmes occupant des *postes professionnels* a crû de 18,2% comparativement à 12,9% chez les hommes. Bien qu'il y ait près de deux fois plus d'hommes que de femmes occupant des *postes de gestion* en 2006 (127 640 contre 67 850), il n'en demeure pas moins que le nombre de femmes gestionnaires a crû de 10,7%, alors que celui des hommes est resté pratiquement stable (-0,1%).

De plus, les hommes sont toujours plus nombreux que les femmes dans les *postes techniques* (291 455 contre 236 185), mais ces dernières ont connu une croissance légèrement supérieure aux hommes. De fait, le seul niveau de compétence où les hommes ont connu une croissance supérieure aux femmes est celui relié aux *postes élémentaires* où aucune exigence scolaire particulière n'est requise (10,2% contre 9,8%).

Figure 4 – Niveaux de compétence des travailleurs et des emplois de la ZME de Montréal et de l'ensemble du Québec, 2006

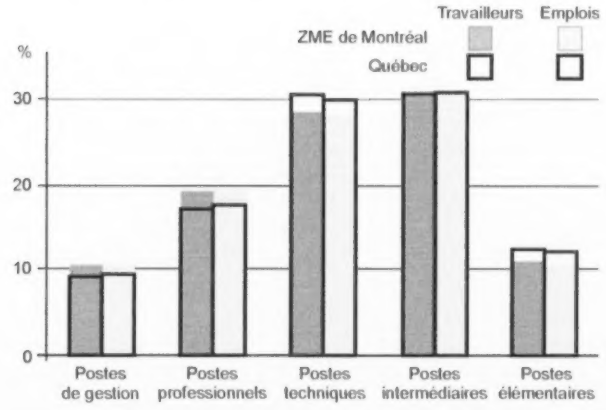

Figure 5 – Évolution des niveaux de compétence des travailleurs de la ZME de Montréal entre 2001 et 2006 selon le sexe

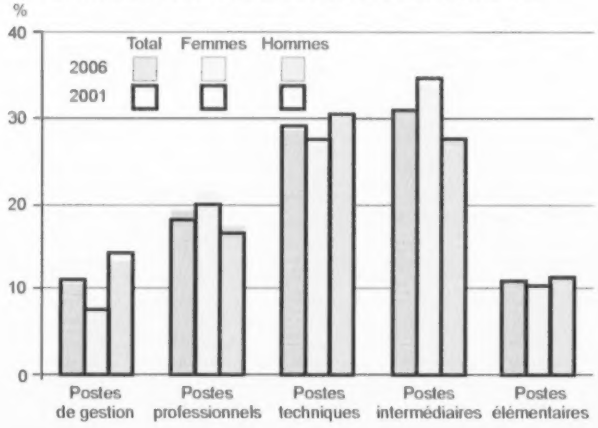

De plus en plus d'immigrants avec des niveaux de compétence élevés

La répartition par niveau de compétence des travailleurs immigrants et non immigrants est assez semblable et ne comporte pas d'écart majeur à l'exception des *postes techniques* : 25,8% des travailleurs immigrants occupent des postes techniques contre 29,3% pour les non immigrants (tableau 5 et figure 6). En outre, bien qu'ils forment 21,5% de la population active occupée, les immigrants occupent près du quart des *postes élémentaires* (24,6%).

Tableau 5 – Répartition des travailleurs de la ZME de Montréal selon les niveaux de compétence, le statut d'immigrant en 2006 et son évolution depuis 2001

	Totaux			Non immigrants				Immigrants totaux			
	N	%▼	Δ% 2001-2006	N	%▼	%►	Δ% 2001-2006	N	%▼	%►	Δ% 2001-2006
Total	**1 850 350**	**100,0**	**8,7**	**1 453 120**	**100,0**	**78,5**	**5,0**	**397 230**	**100,0**	**21,5**	**24,6**
Postes de gestion	195 485	10,6	3,4	154 100	10,6	78,8	2,0	41 380	10,4	21,2	9,2
Postes professionnels	355 855	19,2	15,6	277 995	19,1	78,1	12,5	77 850	19,6	21,9	28,3
Postes techniques	527 635	28,5	6,8	425 060	29,3	80,6	3,1	102 580	25,8	19,4	25,8
Postes intermédiaires	566 800	30,6	7,8	441 725	30,4	77,9	3,9	125 075	31,5	22,1	24,3
Postes élémentaires	204 570	11,1	10,0	154 235	10,6	75,4	4,2	50 330	12,7	24,6	32,6

Note : Les immigrants totaux réunissent les immigrants et les résidents non permanents. Δ% : variation en pourcentage. %▼ : pourcentage en colonne. %► : pourcentage en ligne.

L'évolution de cette répartition de 2001 à 2006 fait également ressortir quelques points intéressants. Chez les travailleurs immigrants, les hausses les plus significatives ont eu lieu dans les *postes élémentaires* et *professionnels* (respectivement 32,6% et 28,3%); et chez les travailleurs non immigrants, uniquement dans les *postes professionnels* (12,5%).

Figure 6 – Évolution des niveaux de compétence des travailleurs de la ZME de Montréal entre 2001 et 2006 selon le statut d'immigrant

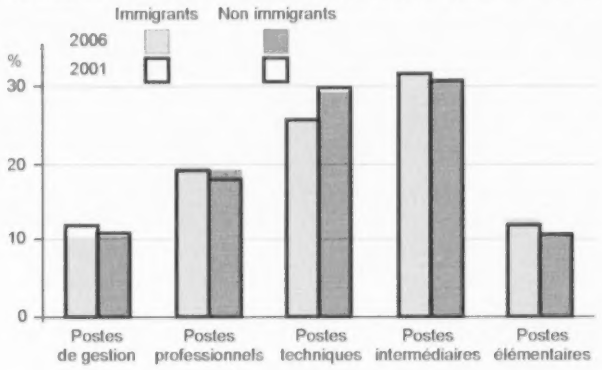

Les jeunes majoritairement dans des postes à faible niveau de compétence

La répartition des travailleurs de la ZME selon les niveaux de compétence et l'âge (tableau 6 et figure 7) démontre que la majorité (54,4%) des jeunes travailleurs de 15 à 29 ans occupent des postes à faible niveau de compétence, soit *élémentaires* ou *intermédiaires*. En effet, bien que les jeunes de moins de 30 ans ne représentent qu'un quart de l'ensemble des travailleurs de la ZME (25,4%), ils constituent respectivement 43,5% et 29,3% des travailleurs occupant des postes *élémentaires* ou *intermédiaires*. Cette situation s'est même accentuée depuis 2001 puisque la plus forte augmentation chez les jeunes de 15 à 29 ans se situe au niveau des postes *élémentaires* (8,3%).

Tableau 6 – Répartition des travailleurs de la ZME de Montréal selon les niveaux de compétence et l'âge en 2006 et son évolution depuis 2001

	Totaux (15-64 ans)			15-29 ans			30-44 ans			45-64 ans		
	N	%▼	Δ% 2001-2006	%▼	%►	Δ% 2001-2006	%▼	%►	Δ% 2001-2006	%▼	%►	Δ% 2001-2006
Total	**1 810 230**	**100,0**	**8,1**	**100,0**	**25,4**	**6,6**	**100,0**	**36,8**	**-2,5**	**100,0**	**37,8**	**22,2**
Postes de gestion	189 760	10,5	3,1	4,8	11,5	4,5	12,4	43,5	-6,2	12,5	45,0	13,7
Postes professionnels	346 885	19,2	14,9	14,5	19,2	6,4	22,6	43,4	11,1	19,0	37,4	25,2
Postes techniques	517 165	28,6	6,3	26,3	23,4	7,5	29,8	38,4	-5,7	28,8	38,2	20,8
Postes intermédiaires	555 795	30,7	7,0	35,4	29,3	5,3	27,8	33,3	-6,1	30,3	37,3	24,1
Postes élémentaires	200 610	11,1	9,4	19,0	43,5	8,3	7,3	24,3	-5,6	9,4	32,2	26,5

Δ% : variation en pourcentage. %▼ : pourcentage en colonne. %► : pourcentage en ligne.

Une concentration des adultes âgés entre 30 et 44 ans dans les postes exigeant des niveaux de compétence élevés

Sur le territoire de la ZME, respectivement 43,5% et 43,4% des travailleurs occupant des *postes de gestion* ou *professionnels* sont âgés de 30 à 44 ans alors que ces derniers ne rassemblent que 36,8% des travailleurs. D'ailleurs, pour ce groupe d'âge ayant perdu 2,5% de ses effectifs de 2001 à 2006, seule la catégorie des *postes professionnels* affiche une croissance (11,1%) tandis que toutes les autres présentent des diminutions supérieures à 5% (tableau 6).

Une forte croissance des travailleurs âgés de 45 à 64 ans

Le vieillissement de la population active occupée est d'autant plus évident que le nombre de travailleurs âgés de 45 à 64 ans a augmenté de 22,2% depuis 2001 contre 8,1% pour l'ensemble de la population active occupée. Les travailleurs de 45 à 64 ans demeurent concentrés dans les *postes de gestion* : près de la moitié des gestionnaires (45%) sont en effet âgés de 45 ans à 64 ans.

Figure 7 – Niveaux de compétence des travailleurs de la ZME de Montréal selon l'âge, 2001 et 2006

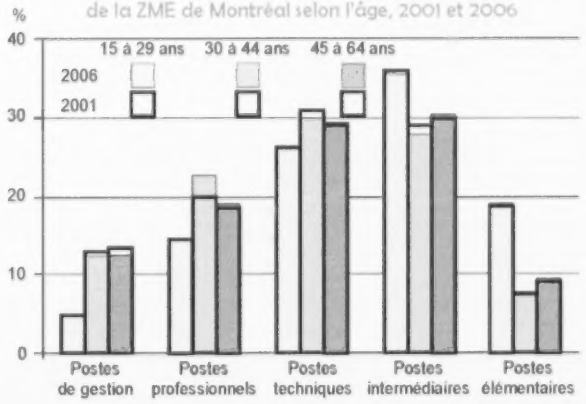

Suite à ce portrait global du marché de l'emploi pour l'ensemble du territoire de la ZME de Montréal, il convient maintenant de reprendre les mêmes analyses au niveau infra-métropolitain, c'est-à-dire au niveau des cinq grandes régions et des douze zones de la ZME. On pourra ainsi comprendre l'organisation spatiale du marché de l'emploi à l'intérieur du territoire de la ZME de Montréal, à savoir la répartition et la croissance des emplois, la répartition des emplois selon les grands secteurs d'activité et selon les niveaux de compétence. Cette seconde partie permettra aussi d'exposer les particularités de la structure des emplois de chacune des cinq régions et des douze zones de la ZME.

La répartition spatiale des emplois par région et par zone

Les deux tiers des emplois toujours sur l'île de Montréal

Au recensement de 2006, le territoire de la ZME compte 1 745 960 emplois. De ce nombre, 65,4% sont localisés sur l'île de Montréal (tableau 7). À l'extérieur de l'île, la Montérégie compte deux fois plus d'emplois que Laval (16% contre 7,9%), suivie des régions des Laurentides (7,1%) et de Lanaudière (3,7%).

Tableau 7 – Les emplois en 2006 et leur croissance entre 2001 et 2006 sur le territoire de la ZME de Montréal, par région

	Emplois 2006		Gains nets d'emplois 2001-2006		
	N	% ▼	N	% ▼	Δ%
ZME	**1 745 960**	**100,0**	**116 730**	**100,0**	**7,2**
Montréal	1 141 340	65,4	32 865	28,2	3,0
Laval	137 085	7,9	18 805	16,1	15,9
Laurentides	123 145	7,1	17 055	14,6	16,1
Lanaudière	64 375	3,7	13 795	11,8	27,3
Montérégie	280 020	16,0	34 210	29,3	13,9

Δ% : Taux de croissance. % ▼ : pourcentage en colonne.

Trois emplois sur cinq dans un axe « nord-sud »

Un examen de la répartition des emplois à une échelle plus fine – au sein des douze zones formant le territoire de la ZME de Montréal – démontre qu'en 2006, trois emplois sur cinq se concentrent au centre de la ZME pour ensuite s'étaler progressivement le long d'un axe *nord-sud* (figure 8). En effet, les zones Montréal Centre et Centre-ville regroupent respectivement 21,7% et 16,7% des emplois de la ZME. Par la suite, on note un déploiement vers le nord avec 7,9% des emplois à Laval et 7,1% dans les Laurentides, puis vers le sud avec 6,6% des emplois dans la zone Proche Rive-Sud. Au total, l'axe nord-sud regroupe 59,9% des emplois en 2006.

Figure 8 – Répartition spatiale des emplois par zone, ZME de Montréal, 2006

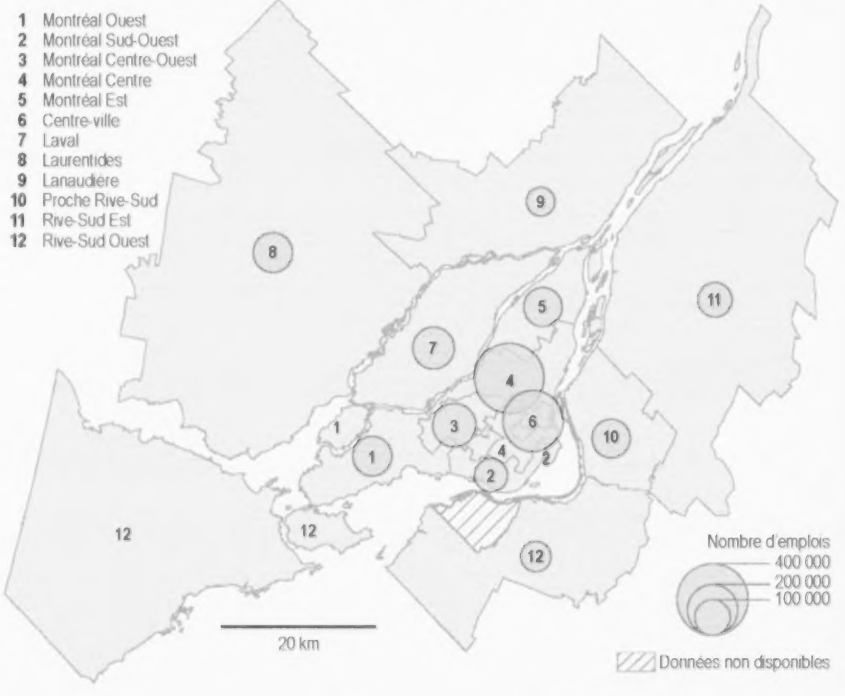

La croissance des emplois par région et par zone

Un nouvel emploi sur deux en Montérégie et à Montréal

Entre 2001 et 2006, le territoire de la ZME de Montréal a connu un gain net de 116 730 emplois (soit 7,2% comparé à 11,2% entre 1996 et 2001). La majorité de ces nouveaux emplois sont localisés dans la couronne sud – la Montérégie – et sur l'île de Montréal (respectivement 29,3% et 28,2%, tableau 7). Toutefois, les trois régions au nord, soit Lanaudière, Laurentides et Laval, présentent les plus forts taux de croissance depuis 2001 (respectivement 27,3%, 16,1% et 15,9% contre 7,2% pour la ZME), ce qui était aussi le cas pour la période entre 1996 et 2001, mais pas dans cet ordre (Laurentides : 20,5%, Lanaudière : 18,3% et Laval : 14,1%). L'île de Montréal se démarque avec un gain limité à 3% alors qu'il était de 9,4% entre 1996 et 2001.

Les plus forts taux de croissance dans les zones des couronnes nord et sud

À la figure 9, la carte illustre la répartition spatiale des gains nets d'emplois réalisés de 2001 à 2006, représentés par des cercles proportionnels, et les taux de croissance s'y rattachant, mis en trois classes. L'examen de cette carte démontre que les plus forts taux de croissance ont eu lieu dans les couronnes nord et sud, notamment dans Lanaudière et la Rive-Sud Ouest (respectivement 27,3% et 20,9%). Quatre autres zones présentent des taux de croissance supérieurs à 10% : les Laurentides (16,1%), Laval (15,9%), la Rive-Sud Est (13,3%) et la Proche Rive-Sud (10,5%). À l'opposé, les six zones de l'île de Montréal enregistrent les six plus faibles taux de croissance, tous inférieurs au taux de la ZME (entre 1,1% et 6,5%; les cercles jaunes à la figure 9).

La majorité des nouveaux emplois le long de l'axe « nord-sud » au détriment de l'axe traditionnel « est-ouest »

La carte met aussi en évidence le développement d'un axe de croissance *nord-sud* au détriment de l'axe *est-ouest* de l'île de Montréal. En effet, les principaux gains d'emplois entre 2001 à 2006 se sont concentrés à

Laval, dans les Laurentides et au Centre-ville (respectivement, 18 800, 17 055 et 15 575 nouveaux emplois). Avec les zones Montréal Centre et Proche Rive-Sud (gains respectifs de 3 945 et 10 985 emplois), cet axe accapare plus de la moitié des gains d'emplois de la ZME (56,9%). Quant à l'axe traditionnel *est-ouest*, bien qu'il rassemble toujours la majorité des emplois, il n'a contribué qu'au quart de la croissance de ceux-ci (25,5%) depuis 2001, contre 57,9% de 1996 à 2001.

La répartition spatiale des emplois par zone selon les grands secteurs d'activité

L'examen de la distribution spatiale des emplois par grand secteur d'activité au sein des douze zones de la ZME de Montréal révèle des structures d'emploi bien différentes.

La majorité des emplois reliés aux services à la production au cœur de la ZME

Plus de la moitié des emplois reliés aux *services à la production* sont localisés au cœur de la ZME, soit au Centre-ville (32%), soit dans Montréal Centre (18,8%). Dans la même veine, plus de trois emplois sur quatre rattachés à ce type d'activité (76,4%) se retrouvent sur l'île de Montréal (tableau 8).

Des activités reliées aux services publics fortement regroupées au centre

Les emplois reliés au grand secteur des *services publics* sont très présents sur l'île de Montréal (66,1%). Plutôt qu'au Centre-ville (16,8%), la part du lion revient cette fois-ci à la zone Montréal Centre (30,2%). La Proche Rive-Sud, Laval et les Laurentides se partagent près d'un autre quart de ces emplois (respectivement 7,8%, 7,4% et 7,3%).

Figure 9 – Répartition spatiale des gains d'emplois par zone, ZME de Montréal, 2006

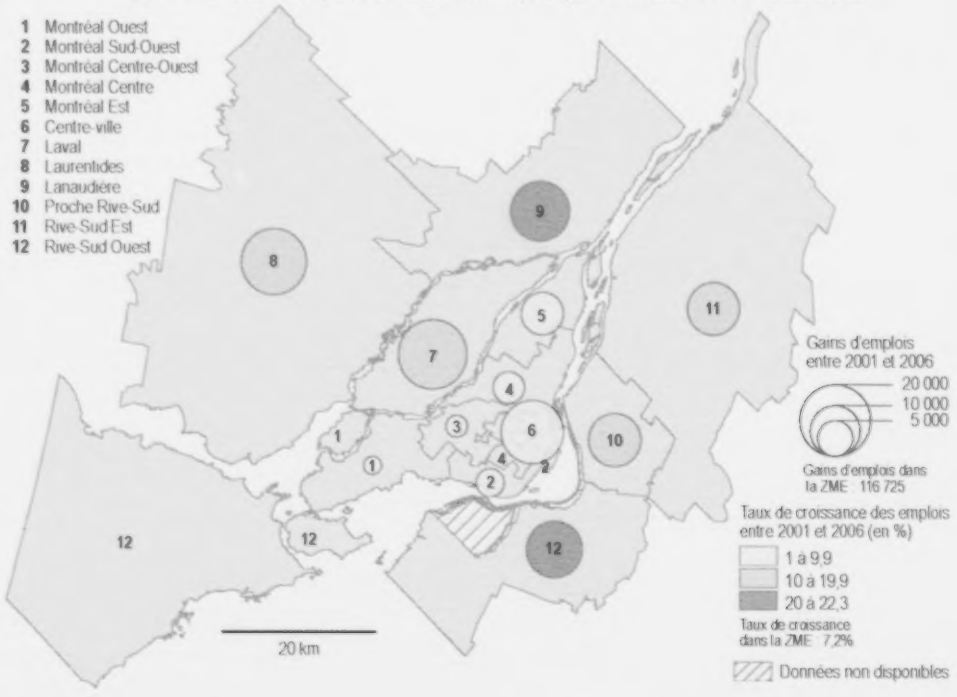

Une structure d'emploi variant beaucoup du centre vers la périphérie

Les graphiques de la figure 10 illustrent la structure des emplois par grand secteur d'activité pour les douze zones de la ZME de Montréal. Les structures des deux zones qui forment le cœur de la ZME – le Centre-ville et Montréal-Centre – se distinguent nettement des autres. D'une part, au Centre-ville, les *services à la production* prédominent, suivis des *services publics* et des *services à la consommation* (respectivement 51,9%, 24,6% et 20,7% des emplois). D'autre part, dans Montréal-Centre, les *services publics* prédominent, suivis des *services à la consommation* et des *services à la production* (respectivement 33,9%, 29,3% et 23,4%). Finalement, le *secteur secondaire* y est nettement moins présent (uniquement 13,1% des emplois pour Montréal Centre et 2,7% dans le Centre-ville).

Tableau 8 – Répartition des emplois par région et par zone selon les grands secteurs d'activité, 2006

	Tous les secteurs*		Secteur secondaire			Services à la consommation			Services à la production			Services publics		
	N	%▼	N	%▼	%►	N	%▼	%►	N	%▼	%►	N	%▼	%►
ZME	**1 745 960**	**100,0**	**298 870**	**100,0**	**17,1**	**539 315**	**100,0**	**30,9**	**471 960**	**100,0**	**27,0**	**425 580**	**100,0**	**24,4**
Montréal	**1 141 340**	**65,4**	**174 985**	**58,5**	**15,3**	**322 480**	**59,8**	**28,3**	**360 610**	**76,4**	**31,6**	**281 260**	**66,1**	**24,6**
1- Montréal Ouest	121 235	6,9	27 225	9,1	22,5	38 435	7,1	31,7	35 060	7,4	28,9	20 210	4,7	16,7
2- Montréal Sud-Ouest	85 440	4,9	15 590	5,2	18,2	25 090	4,7	29,4	22 495	4,8	26,3	22 065	5,2	25,8
3- Montréal Centre-Ouest	147 640	8,5	41 480	13,9	28,1	46 375	8,6	31,4	42 075	8,9	28,5	17 455	4,1	11,8
4- Montréal Centre	379 150	21,7	49 770	16,7	13,1	111 235	20,6	29,3	88 865	18,8	23,4	128 670	30,2	33,9
5- Montréal Est	117 135	6,7	32 975	11,0	28,2	41 190	7,6	35,2	21 255	4,5	18,1	21 290	5,0	18,2
6- Centre-ville	290 725	16,7	7 955	2,7	2,7	60 095	11,1	20,7	150 795	32,0	51,9	71 520	16,8	24,6
7- Laval	**137 085**	**7,9**	**25 665**	**8,6**	**18,7**	**50 715**	**9,4**	**37,0**	**28 165**	**6,0**	**20,5**	**31 590**	**7,4**	**23,0**
8- Laurentides	**123 145**	**7,1**	**27 755**	**9,3**	**22,5**	**42 665**	**7,9**	**34,6**	**19 135**	**4,1**	**15,5**	**31 105**	**7,3**	**25,3**
9- Lanaudière	**64 375**	**3,7**	**12 920**	**4,3**	**20,1**	**24 765**	**4,6**	**38,5**	**9 925**	**2,1**	**15,4**	**16 055**	**3,8**	**24,9**
Montérégie	**280 020**	**16,0**	**57 535**	**19,3**	**20,5**	**98 700**	**18,3**	**35,2**	**54 095**	**11,5**	**19,3**	**65 570**	**15,4**	**23,4**
10- Proche Rive-Sud	116 015	6,6	20 580	6,9	17,7	37 965	7,0	32,7	23 940	5,1	20,6	33 020	7,8	28,5
11- Rive-Sud Est	92 020	5,3	23 560	7,9	25,6	34 455	6,4	37,4	17 130	3,6	18,6	15 180	3,6	16,5
12- Rive-Sud Ouest	71 975	4,1	13 395	4,5	18,6	26 230	4,9	36,4	13 025	2,8	18,1	17 350	4,1	24,1

* Y compris le grand secteur primaire. %▼ : pourcentage en colonne. %► : pourcentage en ligne.

Hormis le Centre-ville et Montréal Centre, les *services à la consommation* dominent toujours la structure d'emplois (entre 29,4% et 38,5%). À proximité, dans le reste de l'île de Montréal et la Rive-Sud Est, le grand *secteur secondaire* et les *services à la production* suivent de près. Plus loin du centre, à Laval et dans toutes les autres zones des couronnes nord et sud, les *services publics* prennent de l'importance et occupent le second rang dans la structure d'emplois (entre 23% et 28,5%).

La variation des emplois par zone selon les grands secteurs d'activité

Le tableau 9 présente la variation des volumes d'emplois selon les grands secteurs d'activité, pour chaque région et zone de la ZME de Montréal de 2001 à 2006. Les gains nets d'emplois dans la ZME de Montréal se chiffrent au total à 116 730 emplois.

Une perte nette d'emplois pour le grand secteur secondaire, surtout concentrée sur l'île de Montréal

Avec la Proche Rive-Sud, toutes les zones de l'île de Montréal ont subi de lourdes pertes d'emplois reliés aux activités du grand *secteur secondaire*. À elle seule, la zone Montréal Centre en a perdu 18 635 entre 2001 et 2006, tandis que la zone Montréal Centre-Ouest en voyait disparaître 10 100. Signalons que parmi les quatre grands secteurs d'activité, le *secteur secondaire* demeure le seul pour lequel certaines zones affichent des pertes d'emplois durant la période. En contrepartie, les zones Lanaudière et Laurentides ont gagné respectivement 2 685 et 2 485 nouveaux emplois dans ce grand secteur.

Figure 10 – Structure des emplois par grand secteur d'activité et par zone, ZME de Montréal, 2006

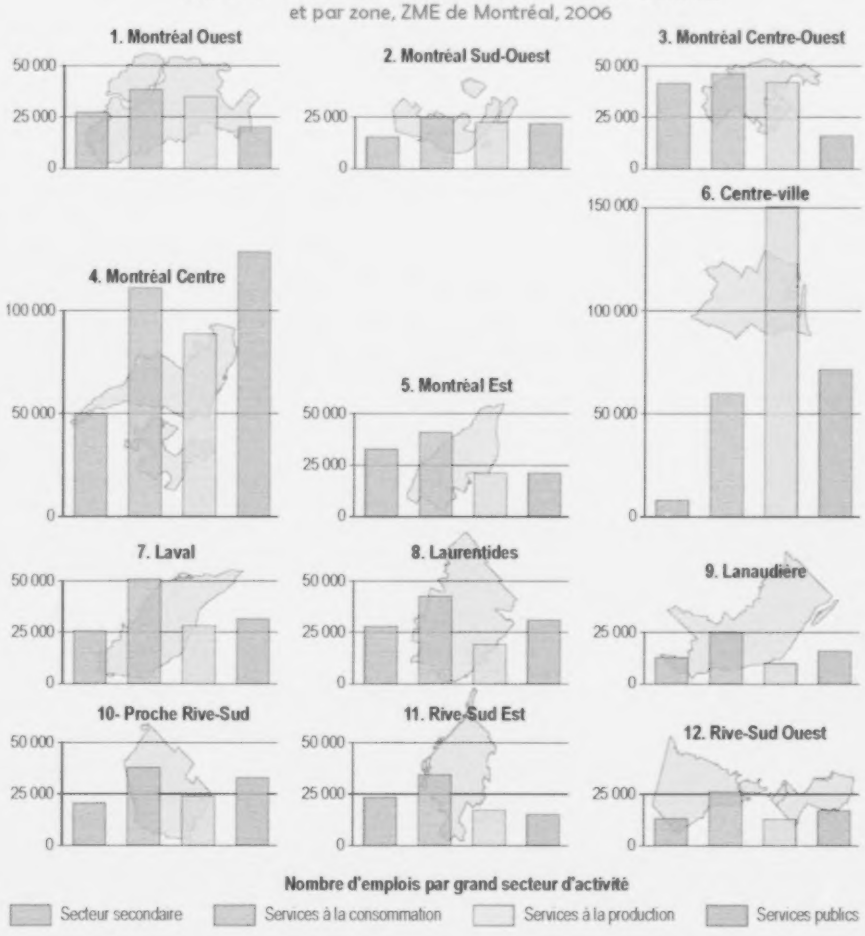

Tableau 9 – Variation des volumes d'emplois par région et zone selon les grands secteurs d'activité, 2001-2006

	Tous les emplois*	Secteur secondaire	Services à la consommation	Services à la production	Services publics
ZME	**116 730**	**-33 275**	**55 885**	**38 385**	**54 710**
Montréal	**32 860**	**-42 780**	**23 425**	**22 045**	**29 410**
1- Montréal Ouest	1 265	-6 450	3 395	1 835	2 595
2- Montréal Sud-Ouest	3 120	-2 275	990	1 670	2 625
3- Montréal Centre-Ouest	1 830	-10 100	4 600	4 245	2 935
4- Montréal Centre	3 940	-18 635	4 950	6 925	10 400
5- Montréal Est	7 130	-2 845	4 195	1 975	3 600
6- Centre-ville	15 575	-2 475	5 295	5 395	7 255
7- Laval	**18 805**	**1 810**	**8 345**	**3 655**	**4 695**
8- Laurentides	**17 055**	**2 485**	**7 175**	**2 030**	**5 430**
9- Lanaudière	**13 795**	**2 685**	**4 930**	**2 415**	**3 810**
Montérégie	**34 195**	**2 515**	**11 925**	**8 055**	**11 250**
10- Proche Rive-Sud	10 990	-430	2 565	3 040	5 490
11- Rive-Sud Est	10 770	1 315	4 635	2 565	2 475
12- Rive-Sud Ouest	12 435	1 630	4 725	2 450	3 285

* Y compris le grand secteur primaire.

Des gains d'emplois dans le grand secteur des services à la consommation pour toutes les zones de la ZME

Des gains de 55 885 emplois ont été enregistrés dans le grand secteur des *services à la consommation*, dont 8 345 à Laval, 7 175 dans les Laurentides et 5 295 au Centre-ville. Ces gains sont répartis assez également dans l'ensemble des zones de la ZME puisque, à l'exception de Montréal Sud-Ouest (990 nouveaux emplois), elles ont toutes gagné plus de 2 500 emplois dans ce secteur.

Des gains d'emplois du grand secteur des services à la production surtout localisés au centre de la ZME

Le grand secteur des *services à la production* a enregistré des gains nets de 38 385 emplois entre 2001 et 2006. Ces gains accentuent la spécialisation du cœur de la ZME puisque 43% de ces nouveaux emplois sont localisés au centre de l'île de Montréal. En effet, Montréal Centre, le Centre-ville et Montréal Centre-Ouest occupent les trois premiers rangs parmi les zones avec des gains respectifs de 6 925, 5 395 et 4 245 emplois.

Le tiers des gains d'emplois du grand secteur des services publics localisé au centre de la ZME

Le grand secteur des *services publics* présente des gains de 54 710 emplois, soit presque autant que les services à la consommation. Le tiers de ces nouveaux emplois sont situés au centre de l'île de Montréal, dans Montréal Centre (10 400) et le Centre-ville (7 255). La Proche Rive-Sud et les Laurentides comptent elles aussi plus de 5 000 nouveaux emplois (respectivement 5 490 et 5 430).

La répartition spatiale des emplois par zone selon les niveaux de compétence

Le tableau 10 présente la répartition spatiale des emplois selon les niveaux de compétence qui leur sont rattachés. La répartition spatiale des emplois selon les niveaux de compétence correspond assez bien au poids relatif des emplois de chacune des zones de la ZME et les écarts sont, pour la plupart, peu prononcés bien qu'il existe quelques spécificités, notamment au Centre-ville.

Des structures d'emploi selon les niveaux de compétence relativement semblables d'une zone à l'autre

La figure 11 présente la structure des emplois selon les niveaux de compétence pour les douze zones de la ZME de Montréal. Si ce n'est des volumes qui diffèrent d'une zone à l'autre, on constate que les structures d'emplois sont fort semblables, avec une prédominance des emplois reliés aux *postes intermédiaires* (31,1% pour la ZME) et aux *postes techniques* (28,1%). Toutefois, Lanaudière et la Rive-Sud Ouest se démarquent par une plus forte présence des emplois dans les *postes élémentaires*, qui représentent respectivement 14,5% et 14,2% de l'ensemble des emplois des deux zones (contre 10,6% pour l'ensemble de la ZME). La structure de Montréal Centre-Ouest diffère aussi, car les *postes intermédiaires* y sont nettement surreprésentés (37,4% contre 31,1% pour la ZME), à l'inverse des *postes élémentaires* (7,7%).

Figure 11 – Structure des emplois par niveau de compétence et par zone, ZME de Montréal, 2006

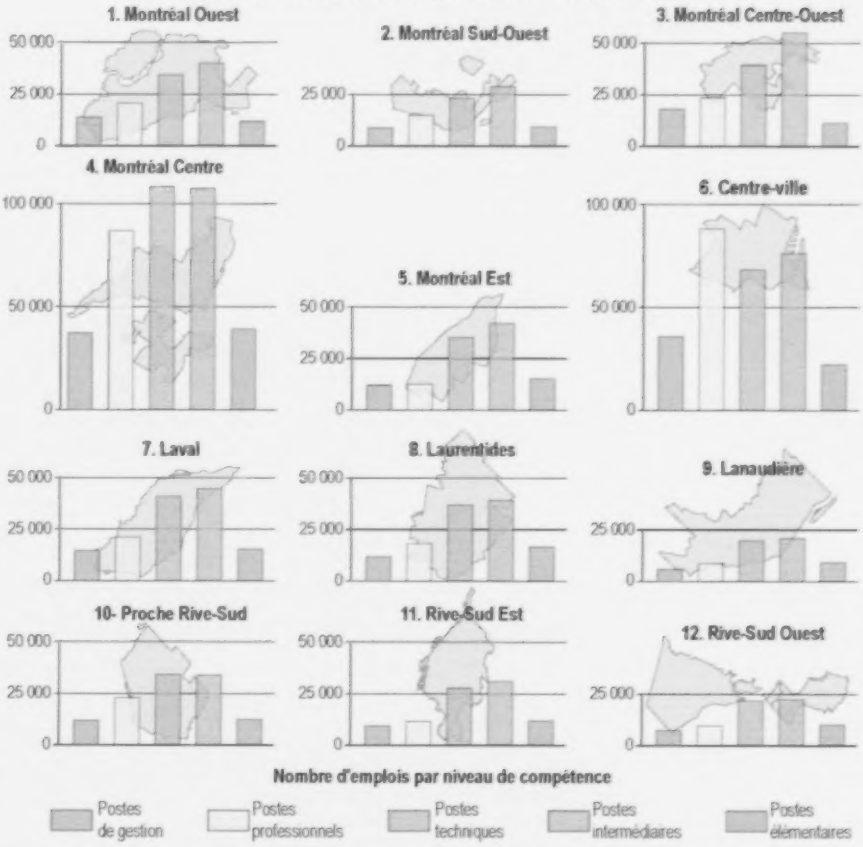

Un emploi de niveau professionnel sur deux au cœur de la ZME

Avec uniquement 16,7% des emplois, le Centre-ville accueille le quart des emplois *professionnels* de la ZME (25,9%). Si l'on y ajoute l'autre quart accaparé par Montréal Centre (25,6%), il appert qu'un emploi de *poste professionnel* sur deux se localise au centre de l'île de Montréal.

Tableau 10 – Répartition des emplois par région et par zone selon les niveaux de compétence, 2006

	Tous les emplois		Postes de gestion			Postes professionnels			Postes techniques			Postes intermédiaires			Postes élémentaires		
	N	%▼	N	%▼	%►	N	%▼	%►	N	%▼	%►	N	%▼	%►	N	%▼	%►
ZME	**1 745 960**	**100,0**	**187 255**	**100,0**	**10,7**	**340 010**	**100,0**	**19,5**	**490 450**	**100,0**	**28,1**	**542 865**	**100,0**	**31,1**	**185 375**	**100,0**	**10,6**
Montréal	**1 141 340**	**65,4**	**125 905**	**67,2**	**11,0**	**247 415**	**72,8**	**21,7**	**308 760**	**63,0**	**27,1**	**350 070**	**64,5**	**30,7**	**109 185**	**58,9**	**9,6**
1- Montréal Ouest	121 235	6,9	13 970	7,5	11,5	20 675	6,1	17,1	34 545	7,0	28,5	40 285	7,4	33,2	11 765	6,3	9,7
2- Montréal Sud-Ouest	85 445	4,9	8 840	4,7	10,3	15 105	4,4	17,7	23 105	4,7	27,0	28 960	5,3	33,9	9 425	5,1	11,0
3- Montréal Centre-Ouest	147 640	8,5	18 060	9,6	12,2	23 640	7,0	16,0	39 475	8,0	26,7	55 150	10,2	37,4	11 310	6,1	7,7
4- Montréal Centre	379 150	21,7	37 160	19,8	9,8	87 045	25,6	23,0	108 165	22,1	28,5	107 430	19,8	28,3	39 310	21,2	10,4
5- Montréal Est	117 135	6,7	11 965	6,4	10,2	12 775	3,8	10,9	35 200	7,2	30,1	42 005	7,7	35,9	15 190	8,2	13,0
6- Centre-ville	290 725	16,7	35 910	19,2	12,4	88 165	25,9	30,3	68 265	13,9	23,5	76 230	14,0	26,2	22 160	12,0	7,6
7- Laval	**137 085**	**7,9**	**14 675**	**7,8**	**10,7**	**21 185**	**6,2**	**15,5**	**41 040**	**8,4**	**29,9**	**44 620**	**8,2**	**32,5**	**15 570**	**8,4**	**11,4**
8- Laurentides	**123 145**	**7,1**	**11 930**	**6,4**	**9,7**	**18 350**	**5,4**	**14,9**	**36 990**	**7,5**	**30,0**	**39 260**	**7,2**	**31,9**	**16 610**	**9,0**	**13,5**
9- Lanaudière	**64 375**	**3,7**	**5 780**	**3,1**	**9,0**	**8 630**	**2,5**	**13,4**	**19 660**	**4,0**	**30,5**	**20 955**	**3,9**	**32,6**	**9 340**	**5,0**	**14,5**
Montérégie	**280 020**	**16,0**	**28 960**	**15,5**	**10,3**	**44 430**	**13,1**	**15,9**	**84 000**	**17,1**	**30,0**	**87 960**	**16,2**	**31,4**	**34 665**	**18,7**	**12,4**
10- Proche Rive-Sud	116 015	6,6	12 040	6,4	10,4	22 960	6,8	19,8	34 360	7,0	29,6	34 115	6,3	29,4	12 540	6,8	10,8
11- Rive-Sud Est	92 025	5,3	9 520	5,1	10,3	11 645	3,4	12,7	27 695	5,6	30,1	31 255	5,8	34,0	11 905	6,4	12,9
12- Rive-Sud Ouest	71 980	4,1	7 400	4,0	10,3	9 830	2,9	13,7	21 940	4,5	30,5	22 580	4,2	31,4	10 220	5,5	14,2

%▼ : pourcentage en colonne. %► : pourcentage en ligne.

La variation des emplois par zone selon les niveaux de compétence

Le tableau 11 présente la variation des emplois en volume selon les niveaux de compétence, pour chacune des zones de la ZME de Montréal entre 2001 et 2006. Les gains nets d'emplois dans la ZME de Montréal se chiffrent au total à 116 730 emplois.

Tableau 11 – Variation des volumes d'emplois par région et zone selon les niveaux de compétence, 2001-2006

	Tous les emplois	Postes de gestion	Postes professionnels	Postes techniques	Postes intermédiaires	Postes élémentaires
ZME	**116 730**	**4 060**	**44 665**	**23 225**	**34 230**	**10 550**
Montréal	**32 865**	**-2 790**	**27 990**	**185**	**6 340**	**1 130**
1- Montréal Ouest	1 265	-200	2 170	-825	-825	950
2- Montréal Sud-Ouest	3 120	-365	1 035	35	2 130	275
3- Montréal Centre-Ouest	1 830	-130	430	-1 610	3 200	-60
4- Montréal Centre	3 945	-1 740	10 745	1 865	-4 705	-2 240
5- Montréal Est	7 120	1 015	1 570	1 320	2 635	575
6- Centre-ville	15 575	-1 360	12 050	-610	3 900	1 595
7- Laval	**18 800**	**1 715**	**3 275**	**5 555**	**6 625**	**1 640**
8- Laurentides	**17 055**	**1 785**	**3 415**	**5 155**	**4 395**	**2 295**
9- Lanaudière	**13 800**	**745**	**2 180**	**3 765**	**5 060**	**2 040**
Montérégie	**34 215**	**2 595**	**7 790**	**8 565**	**11 810**	**3 440**
10- Proche Rive-Sud	10 985	745	3 910	2 305	3 265	765
11- Rive-Sud Est	10 790	750	2 060	3 055	3 860	1 035
12- Rive-Sud Ouest	12 435	1 095	1 830	3 200	4 680	1 630

Les postes professionnels en forte croissance, majoritairement au cœur de la ZME

Non seulement les *postes professionnels* ont enregistré les plus forts gains, avec 44 665 nouveaux emplois depuis 2001, mais ils représentent le seul niveau de compétence dont le nombre d'emplois n'a pas baissé au sein des douze zones de la ZME. Un nouvel emploi *professionnel* sur deux est localisé au cœur de la ZME, dans les zones Centre-ville et Montréal Centre (respectivement 12 050 et 10 745 nouveaux emplois).

Les emplois de niveau technique, intermédiaire et élémentaire : des gains d'emplois surtout à Laval et dans la couronne nord

Malgré la forte perte de Montréal Centre, les emplois dans les *postes intermédiaires* se classent au second rang en ce qui concerne les gains nets (34 230). Les principaux gains pour ce type d'emplois ont été réalisés à Laval, dans Lanaudière et sur la Rive-Sud Ouest, avec respectivement 6 625, 5 060 et 4 680 nouveaux emplois. À l'instar des *postes intermédiaires*, les emplois dans les *postes techniques* ont connu des fluctuations importantes, même s'ils se classent au troisième rang des gains avec 23 225 nouveaux emplois. Ainsi, aux pertes de l'ouest de l'île (respectivement -1 610 et -825 emplois pour Montréal Centre-Ouest et Montréal Ouest) et du Centre-ville (-610 emplois), s'opposent des gains respectifs de 5 555 et 5 155 emplois pour Laval et les Laurentides. Les gains nets d'emplois dans les *postes élémentaires* représentent moins de 10% des gains totaux de la ZME. Plus de 40% de ces gains d'emplois ont eu lieu dans la couronne nord : 2 295 emplois dans les Laurentides et 2 040 pour Lanaudière.

Les postes de gestion : des gains d'emplois hors de l'île de Montréal, des pertes sur l'île

Les gains nets d'emplois dans les postes de gestion ont été les plus faibles, avec seulement 4 060 nouveaux emplois dans la ZME. Ce résultat découle de fluctuations importantes, notamment des gains de plus de 7 800 emplois, essentiellement hors de l'île de Montréal, comparativement à des pertes de près de 3 800 emplois, toutes sur l'île. Les zones Centre-ville et Montréal Centre totalisent 3 100 postes de gestion perdus depuis 2001. On observe les gains les plus importants au nord de l'île, dans les zones Laurentides et Laval (respectivement 1 785 et 1 715 emplois). La Rive-Sud Ouest et Montréal Est présentent aussi des gains supérieurs à 1 000 emplois (respectivement 1 095 et 1 015).

Des pertes d'emplois localisées uniquement sur l'île de Montréal

Même si aucune zone de l'île de Montréal n'a vu son niveau d'emploi diminuer, certaines d'entre elles ont perdu des emplois selon les niveaux de compétence. Ainsi, les postes de *gestion* diminuent dans toutes les zones de l'île de Montréal sauf dans Montréal Est alors qu'on n'observe aucune perte d'emplois pour les postes *professionnels*, une diminution pour les postes *techniques* dans les zones de Montréal Ouest, Montréal Centre-Ouest et Centre-Ville et, finalement, une diminution pour les *postes intermédiaires* dans les zones de Montréal Centre et Montréal Ouest.

La spécialisation des emplois par zone selon les grands secteurs d'activité

Indépendamment des volumes d'emplois, certaines zones peuvent se spécialiser dans certains types d'activité et ainsi offrir des avantages comparatifs face aux autres zones de la ZME. Pour faire ressortir cette spécialisation spatiale des emplois, selon les grands secteurs d'activité, nous avons calculé les quotients de spécialisation de chacune des douze zones de la grande région montréalaise (voir encadré).

Le quotient de spécialisation

$QS_s = (e_s / e) / (E_s / E)$ avec :

QS_s = quotient de spécialisation du secteur s;
e_s = nombre d'emplois du secteur s dans la zone;
e = nombre total d'emplois dans la zone;
E_s = nombre d'emplois du secteur s dans la ZME;
E = nombre total d'emplois dans la ZME.

Le quotient de spécialisation est le rapport entre la proportion d'un secteur d'activité dans l'ensemble des emplois de la zone et la proportion de ce même secteur dans la ZME.

Si QS_s est supérieur à 1, la part du secteur d'activité dans la zone est supérieure à celle de la ZME; autrement dit, il y a une surreprésentation des emplois du secteur d'activité dans cette zone, soit une concentration des emplois de ce secteur.

Si QS_s est inférieur à 1, la part du secteur d'activité dans la zone est inférieure à celle de la ZME; en d'autres termes, il y a une sous-représentation des emplois du secteur d'activité dans cette zone.

Si QS_s est égal à 1, la part du secteur dans la zone est égale à celle de l'ensemble de la ZME, situation d'équilibre qui traduit une absence de concentration.

Une spécialisation des zones caractérisée par une relation centre-périphérie

La figure 12 présente les cartes des quotients de spécialisation des quatre grands secteurs d'activité. Premièrement, à l'exception de Montréal Sud-Ouest, toutes les zones de la ZME présentent une spécialisation pour l'un ou l'autre des grands secteurs d'activité. De plus, la distribution de la spécialisation en fonction des différents grands secteurs d'activité suit principalement des logiques spatiales allant du centre vers la périphérie.

Le secteur secondaire : trois zones fortement spécialisées

Malgré d'importantes pertes d'emplois dans les zones Montréal Est et Montréal Centre-Ouest, elles demeurent, avec la Rive-Sud Est, fortement spécialisées dans le grand *secteur secondaire* avec des quotients supérieurs à 1,5. À l'opposé, ce grand secteur est très nettement sous-représenté au Centre-ville, et dans une moindre mesure à Montréal Centre. En effet, le Centre-ville affiche une valeur de quotient de 0,16, soit la plus faible valeur observée, tous secteurs confondus.

Le secteur des services à la consommation : légère spécialisation de Laval et des couronnes nord et sud

Avec des valeurs de quotients légèrement supérieures à 1,1, six zones de la ZME peuvent être considérées comme spécialisées dans le grand secteur des *services à la consommation*. Parmi elles, on compte Montréal Est, Laval ainsi que toutes les zones des couronnes nord et sud, sauf la Proche Rive-Sud. La zone Lanaudière affiche le quotient de spécialisation le plus élevé (1,25). À l'exception du Centre-ville, où les *services à la consommation* sont sous-représentés (0,67), le centre et l'ouest de l'île de Montréal ont une représentation équilibrée, soit équivalente à celle de l'ensemble de la ZME.

Figure 12 – Spécialisation spatiale des emplois par grand secteur d'activité, ZME de Montréal, 2006

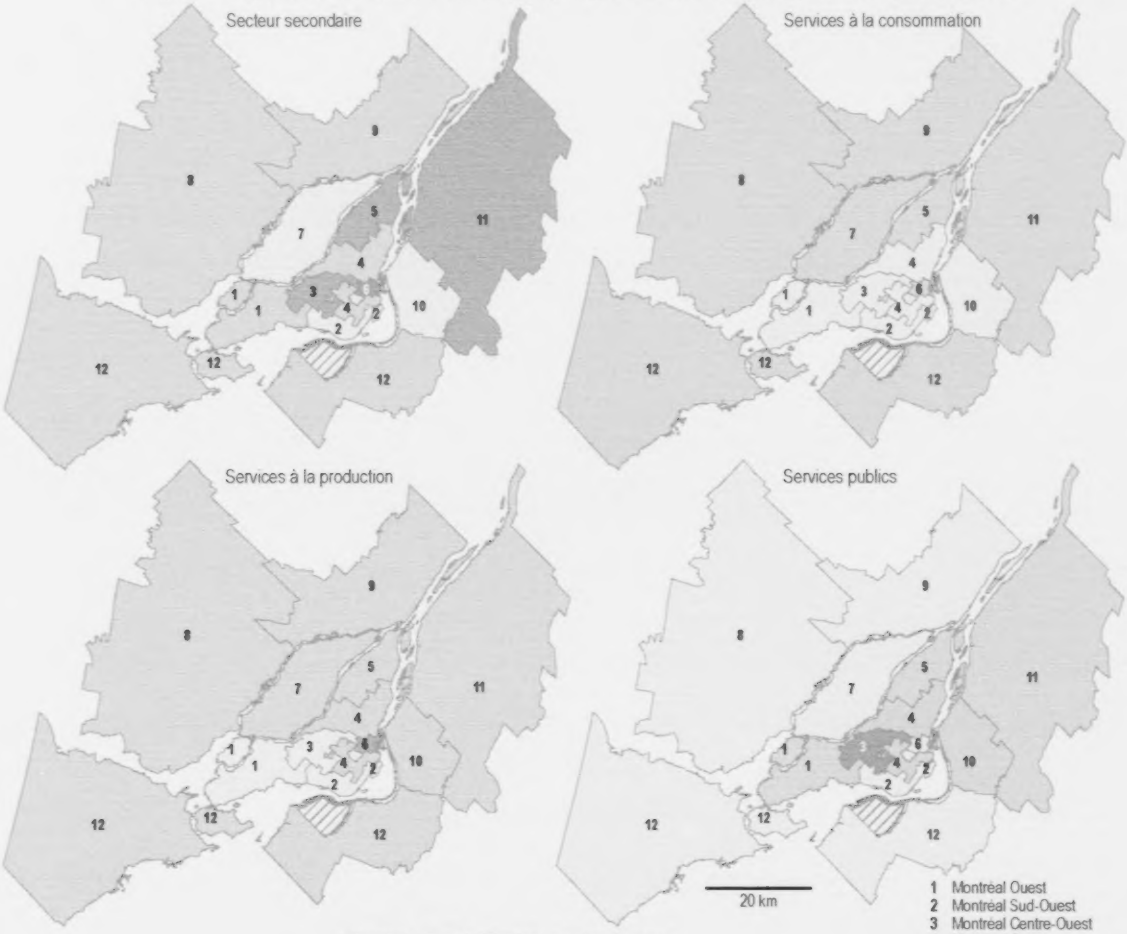

Quotients de spécialisation : nombre de zones selon les niveaux de concentration des emplois

	Sous-représentation		Équilibre	Surreprésentation			
	Min. à 0,49	0,5 à 0,89	0,9 à 1,09	1,1 à 1,49	1,5 à max.	Minimum	Maximum
Grand secteur d'activité							
Secteur secondaire	1	1	3	4	3	0,16	1,64
Services à la consommation	0	1	5	6	0	0,67	1,25
Services à la production	0	8	3	0	1	0,57	1,91
Services publics	1	3	6	2	0	0,48	1,39

Le secteur des services à la production : une hyperconcentration au Centre-ville

Le quotient de spécialisation des emplois dans les services à la production est le plus élevé au Centre-ville, tous grands secteurs confondus (1,91). Les trois zones de l'ouest de l'île de Montréal présentent une situation d'équilibre par rapport à l'ensemble de la ZME tandis que ce grand secteur d'emploi est sous-représenté dans les huit autres zones de la ZME.

Le secteur des services publics : une concentration autour du Centre-ville

Les emplois dans les services publics se concentrent dans les zones à proximité du Centre-ville : Montréal Centre et la Proche Rive-Sud (respectivement 1,39 et 1,17). À l'opposé, ils sont sous-représentés dans quatre zones plus éloignées du Centre-ville, en particulier Montréal Centre-Ouest (0,48). Laval et le reste des couronnes nord et sud, hormis la Rive-Sud Est, affichent une représentation équilibrée dans ce secteur par rapport à l'ensemble de la ZME.

La spécialisation des emplois par zone selon les niveaux de compétence

La série de cartes des quotients de spécialisation à la figure 13 permet d'identifier les zones de concentrations d'emplois selon les différents niveaux de compétence. Là aussi, la répartition des zones spécialisées suit des logiques spatiales du centre vers la périphérie.

Des postes de gestion bien répartis, mais un peu plus présents au centre de la ZME

Le Centre-ville et Montréal Centre-Ouest présentent des concentrations élevées d'*emplois de gestion*. Toutes les autres zones ont une représentation de ce niveau de compétence équivalente à celle de l'ensemble de la ZME, à l'exception d'une sous-représentation dans Lanaudière (0,84).

Les postes professionnels : concentration au cœur de la ZME

Les *postes professionnels* sont fortement concentrés dans la zone du Centre-ville qui présente le plus fort indice de spécialisation, tous niveaux confondus (1,56). Montréal-Centre est aussi spécialisé dans ce niveau de compétence alors que la représentation de ce niveau dans Montréal Sud-Ouest et la Proche Rive-Sud est similaire à celle de l'ensemble de la ZME. À l'opposé, dans les huit autres zones de la ZME, souvent les plus éloignées du centre, les *postes professionnels* sont sous-représentés. Cela dit, le plus faible quotient, tous niveaux de compétence confondus, se retrouve sur l'île de Montréal, à Montréal Est (0,56).

Aucune zone spécialisée dans les postes techniques

Le calcul des quotients de spécialisation des emplois de type *technique* pour les zones de la ZME ne fait ressortir aucune spécialisation spatiale. Seul le Centre-ville ressort de l'ensemble avec une sous-représentation dans ce niveau de compétence.

Uniquement deux zones spécialisées dans les postes intermédiaires

Les emplois dans les *postes intermédiaires* affichent une représentation équilibrée pour neuf des douze zones de la ZME. Seules deux zones sont spécialisées dans les *postes intermédiaires* – Montréal Centre-Ouest et Montréal Est –, alors que le Centre-ville se démarque par une forte sous-représentation des *postes intermédiaires* (0,84).

Les postes élémentaires : de nombreuses zones spécialisées dans les couronnes nord et sud

Les emplois dans les postes élémentaires sont ceux pour lesquels les exigences académiques sont les plus faibles. Ils se concentrent essentiellement dans les couronnes nord et sud, ainsi que dans Montréal Est. Lanaudière et la Rive-Sud Ouest présentent les quotients de spécialisation les plus forts (respectivement 1,37 et 1,34). À l'opposé, ces emplois sont nettement sous-représentés au Centre-ville et dans Montréal Centre-Ouest (0,72 dans les deux cas).

La typologie des zones en fonction de leur degré de spécialisation selon les grands secteurs d'activité et les niveaux de compétence

L'analyse des quotients nous a permis d'identifier les zones spécialisées selon les grands secteurs d'activité et les niveaux de compétence. Pour compléter ce portrait de la structure de l'emploi des douze zones de la ZME, une typologie a été construite à partir d'une classification ascendante hiérarchique (CAH), calculée sur les valeurs des quotients de spécialisation pour les quatre grands secteurs d'activité et les cinq niveaux de compétence.

L'objectif premier de la CAH vise à regrouper les zones de la ZME présentant la même structure de l'emploi, c'est-à-dire des valeurs des quotients de spécialisation similaires pour les grands secteurs et les niveaux de compétence. Les résultats finaux de la CAH font état de cinq profils au sein de la ZME, illustrés à la figure 14.

Le premier groupe rassemble les zones de Rive-Sud Ouest, Lanaudière et Laurentides dans les couronnes nord et sud de la ZME (groupe A en vert pâle à la figure 14). Ces trois zones sont spécialisées dans les emplois des secteurs des *services à la consommation* et *secondaire* et dans les emplois de niveau de compétence *élémentaire*.

Le profil du second groupe (B), comprenant la Rive-Sud Est et Montréal-Est, est très semblable à celui du groupe A : spécialisation dans les secteurs des *services à la consommation* et *secondaire* et dans les emplois de niveau de compétence *élémentaire*. Toutefois, la spécialisation dans le grand *secteur secondaire* est beaucoup plus marquée.

Quant au troisième groupe (C), il rassemble les zones de Montréal Centre-Ouest et Montréal Ouest spécialisées dans le *secteur secondaire* et dans les emplois de *postes intermédiaires* et *de gestion*. En outre, les emplois du secteur des *services publics* sont fortement sous-représentés.

Viennent ensuite quatre zones – Proche Rive-Sud, Montréal Sud-Ouest , Laval et Montréal Centre – qui sont globalement peu spécialisées tant pour les secteurs d'activité que les niveaux de compétence (type D en marron à la figure 14). Néanmoins, certaines d'entre elles affichent une légère spécialisation dans les services publics (Proche Rive -sud et surtout Montréal Centre).

Finalement, le Centre-ville forme le cinquième type (E) avec le profil de structure de l'emploi le plus spécialisé qui soit, plus spécifiquement dans le grand secteur des *services à la production* et les emplois dans les *postes professionnels* ou de *gestion* alors que le secteur secondaire est fortement sous-représenté.

Figure 13 – Spécialisation spatiale des emplois par niveau de compétence, ZME de Montréal, 2006

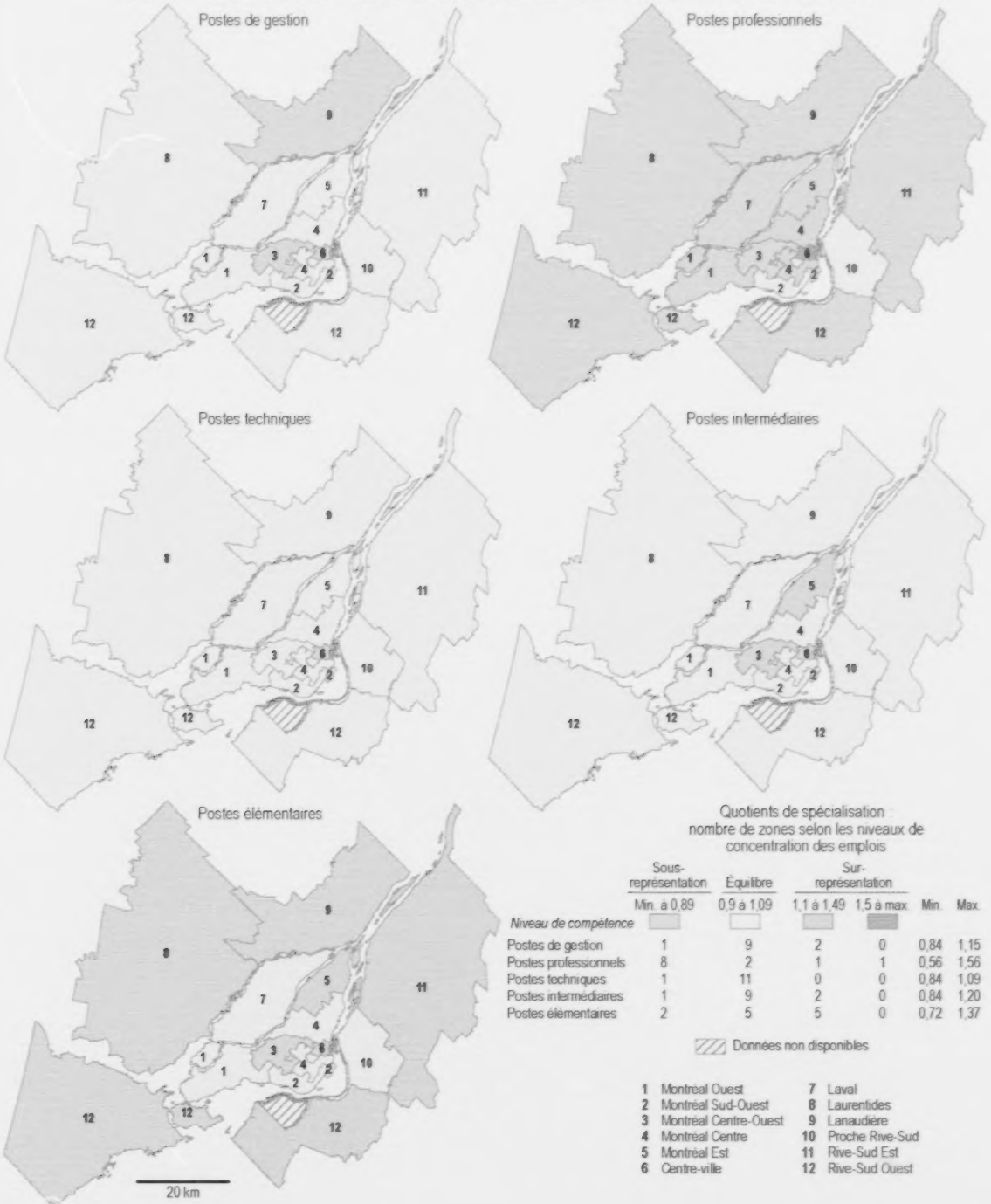

Quotients de spécialisation : nombre de zones selon les niveaux de concentration des emplois

	Sous-représentation	Équilibre	Sur-représentation			
	Min. à 0,89	0,9 à 1,09	1,1 à 1,49	1,5 à max.	Min.	Max.
Niveau de compétence						
Postes de gestion	1	9	2	0	0,84	1,15
Postes professionnels	8	2	1	1	0,56	1,56
Postes techniques	1	11	0	0	0,84	1,09
Postes intermédiaires	1	9	2	0	0,84	1,20
Postes élémentaires	2	5	5	0	0,72	1,37

Données non disponibles

1 Montréal Ouest
2 Montréal Sud-Ouest
3 Montréal Centre-Ouest
4 Montréal Centre
5 Montréal Est
6 Centre-ville
7 Laval
8 Laurentides
9 Lanaudière
10 Proche Rive-Sud
11 Rive-Sud Est
12 Rive-Sud Ouest

Figure 14 – La structure de l'emploi des zones de la ZME de Montréal, 2006

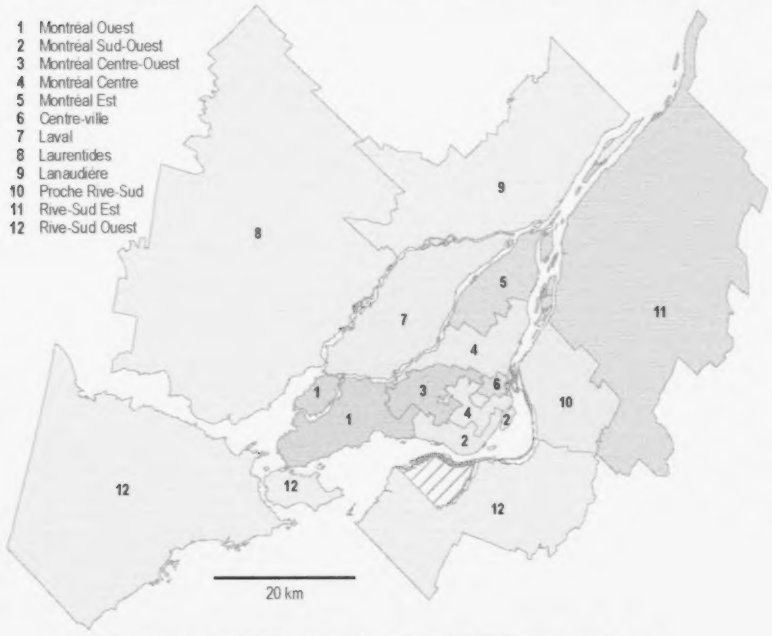

TYPOLOGIE DES ZONES EN FONCTION DES NIVEAUX DE CONCENTRATION DES EMPLOIS SELON LES GRANDS SECTEURS D'ACTIVITÉ ET LES NIVEAUX DE COMPÉTENCE *

DÉNOMINATION DES TYPES DE STRUCTURE D'EMPLOI

- A – Zone spécialisée dans les emplois des *services à la consommation* et *secondaire* et les emplois de niveau de compétence *élémentaire*
- B – Zone fortement spécialisée dans le *secteur secondaire* et spécialisée dans les *services à la consommation* et les emplois de niveau de compétence *élémentaire*
- C – Zone spécialisée dans le *secteur secondaire* et légèrement spécialisée dans les emplois de niveau de compétence *intermédiaire* et *de gestion*
- D – Zone peu spécialisée tant pour les secteurs d'activité que pour les niveaux de compétence, excepté le secteur des *services publics*
- E – Zone très spécialisée dans les *services à la production* et les emplois de niveau de compétence *professionnel* et de *gestion*

QUOTIENTS DE SPÉCIALISATION DES EMPLOIS SELON LE SECTEUR D'ACTIVITÉ ET LE NIVEAU DE COMPÉTENCE

Sous-représentation		Équilibre	Surreprésentation	
Min. à 0,49	0,5 à 0,89	0,9 à 1,09	1,1 à 1,49	1,5 à max.

Zone	Groupe	Grand secteur d'activité				Niveau de compétence				
		Secteur secondaire	Services à la consommation	Services à la production	Services publics	Postes de gestion	Postes professionnels	Postes techniques	Postes intermédiaires	Postes élémentaires
Rive-sud Ouest	A	1,11	1,21	0,68	1,01	0,96	0,70	1,09	1,01	1,34
Lanaudière	A	1,18	1,25	0,57	1,03	0,84	0,69	1,09	1,05	1,37
Laurentides	A	1,34	1,14	0,58	1,05	0,90	0,77	1,07	1,03	1,27
Rive-Sud Est	B	1,51	1,23	0,70	0,69	0,96	0,65	1,07	1,09	1,22
Montréal Est	B	1,64	1,14	0,67	0,74	0,95	0,56	1,07	1,15	1,22
Montréal Centre-Ouest	C	1,63	1,01	1,05	0,48	1,14	0,82	0,95	1,20	0,72
Montréal Ouest	C	1,31	1,02	1,07	0,68	1,07	0,88	1,01	1,07	0,91
Proche Rive-Sud	D	1,03	1,06	0,76	1,17	0,97	1,02	1,05	0,95	1,02
Montréal Sud-Ouest	D	1,06	0,95	0,97	1,06	0,96	0,91	0,96	1,09	1,04
Laval	D	1,09	1,20	0,76	0,95	1,00	0,79	1,07	1,05	1,07
Montréal Centre	D	0,76	0,95	0,86	1,39	0,91	1,18	1,02	0,91	0,98
Centre-ville	E	0,16	0,67	1,91	1,00	1,15	1,56	0,84	0,84	0,72

* Typologie obtenue à partir d'une classification ascendante hiérarchique calculée sur les quotients de localisation des emplois selon les secteurs d'activité et les niveaux de compétence.

L'objectif de cette dernière section est de dresser un portrait infra-métropolitain du navettage dans la ZME de Montréal. Nous démontrerons tout d'abord qu'il existe un déséquilibre important entre les répartitions des travailleurs et des emplois par région et par zone. Par la suite, deux indicateurs sont analysés : le taux d'attraction qui permet de repérer les zones attractives (celles qui comprennent plus d'emplois que de travailleurs); le taux de départ, soit la part des travailleurs qui occupent un emploi situé hors de leur territoire de résidence. Finalement, nous analyserons les principaux flux de navetteurs entre les cinq régions, puis entre les douze zones.

La répartition des emplois et des travailleurs par région et par zone

La répartition des travailleurs et des emplois par région et par zone montre qu'il existe des déséquilibres importants entre les emplois disponibles dans une région ou une zone et le nombre de travailleurs qui y résident. Dans la région de Montréal, le bilan est positif avec 322 250 emplois de plus que de travailleurs (voir le bilan au tableau 12), cet écart s'étant accru de 2,6% depuis 2001. Une telle situation signifie que la région de Montréal doit nécessairement attirer des travailleurs résidant hors de son territoire pour combler les emplois disponibles. Par contre, toutes les autres régions de la ZME de Montréal – Laval, Laurentides, Lanaudière et Montérégie – affichent des bilans négatifs : elles comprennent plus de travailleurs que d'emplois sur leur territoire respectif.

Le taux d'attraction par zone

Le portrait infra-métropolitain du marché du travail de la ZME a permis de démontrer que les principales zones d'emplois sont situées sur l'île de Montréal. La cartographie du taux d'attraction (figure 15) vient illustrer ce constat, puisque toutes les zones attractives ou en situation d'équilibre se retrouvent au centre de la ZME (voir la définition du taux d'attraction dans l'encadré ci-dessous). Avec un taux d'attraction de 10,69, le Centre-ville est la zone attractive par excellence. Autrement dit, il y a au Centre-ville 10 fois plus d'emplois que de travailleurs. De plus, même si tous les travailleurs qui résident dans la zone Centre-ville travaillaient aussi sur ce territoire, l'excédent d'emplois ou le déficit de main-d'œuvre serait encore de 263 525 emplois.

Outre la zone Centre-ville, deux autres zones sont également attractives, soit Montréal Centre-Ouest et Montréal Ouest, avec respectivement des taux d'attraction de 2,16 et 1,13. Par contre, toutes les zones des couronnes nord et sud et celle de Laval affichent des taux d'attraction inférieurs à 0,8, ce qui indique qu'elles comptent plus de travailleurs que d'emplois sur leur territoire. L'écart

Tableau 12 – Les emplois et les travailleurs par région et par zone, ZME de Montréal, 2006

Région / Zone	Emplois (E) N	Emplois (E) %	Travailleurs* (T) N	Travailleurs* (T) %	Bilan (E - T) N	Taux d'attraction (E / T)
ZME	**1 745 960**	**100,0**	**1 690 155**	**100,0**	**55 805**	**1,03**
Montréal	**1 141 340**	**65,4**	**819 090**	**48,5**	**322 250**	**1,39**
1- Montréal Ouest	121 235	6,9	107 195	6,3	14 040	1,13
2- Montréal Sud-Ouest	85 445	4,9	92 975	5,5	-7 530	0,92
3- Montréal Centre-Ouest	147 640	8,5	68 295	4,0	79 345	2,16
4- Montréal Centre	379 150	21,7	398 230	23,6	-19 080	0,95
5- Montréal Est	117 135	6,7	125 180	7,4	-8 045	0,94
6- Centre-ville	290 725	16,7	27 200	1,6	263 525	10,69
7- Laval	**137 085**	**7,9**	**173 580**	**10,3**	**-36 495**	**0,79**
8- Laurentides	**123 145**	**7,1**	**175 705**	**10,4**	**-52 560**	**0,70**
9- Lanaudière	**64 375**	**3,7**	**116 350**	**6,9**	**-51 975**	**0,55**
Montérégie	**280 020**	**16,0**	**405 430**	**24,0**	**-125 410**	**0,69**
10- Proche Rive-Sud	116 015	6,6	151 400	9,0	-35 385	0,77
11- Rive-Sud Est	92 025	5,3	120 830	7,1	-28 805	0,76
12- Rive-Sud Ouest	71 980	4,1	133 200	7,9	-61 220	0,54

* Les travailleurs sans adresse fixe de travail et ceux qui travaillent en dehors du Québec ne sont pas comptabilisés ici.

Figure 15 - Attractivité des zones de la ZME de Montréal, 2006

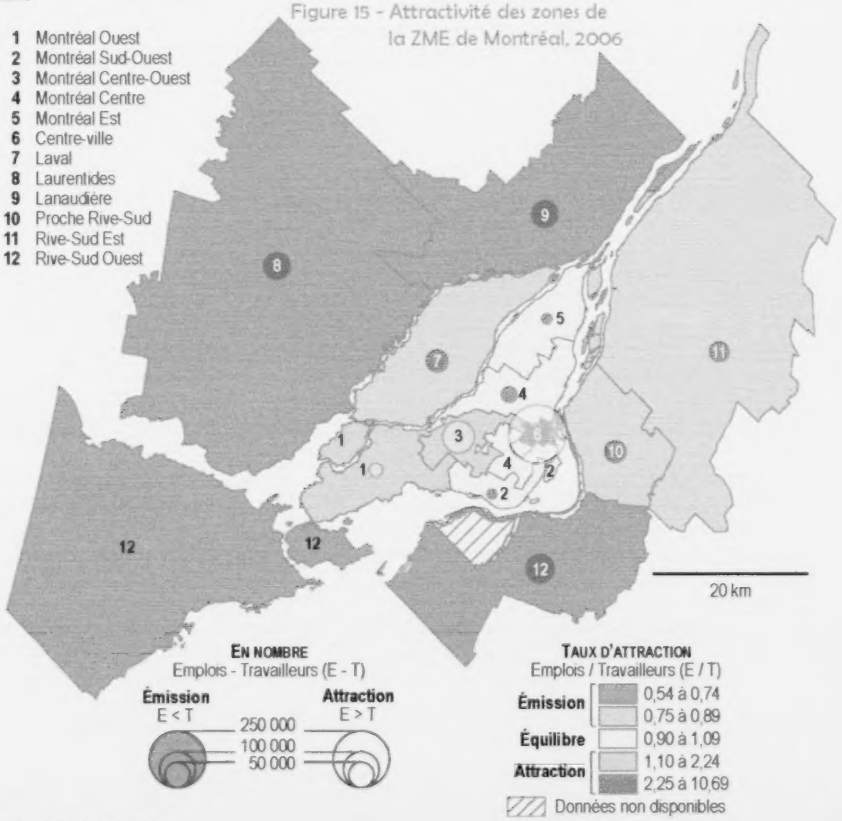

Le taux d'attraction

Le taux d'attraction est défini, pour un territoire donné, comme le rapport entre le nombre d'emplois sur le territoire et le nombre de travailleurs qui habitent ce même territoire.

Quand il avoisine l'unité (entre 0,9 et 1,1), il y a une situation d'équilibre, c'est-à-dire que le nombre de travailleurs est équivalent au nombre d'emplois. Ce qui ne veut pas dire pour autant que ce soient les travailleurs qui habitent ce territoire qui y travaillent. Si le taux d'attraction dépasse l'unité, on est en situation d'attraction puisqu'il y a plus d'emplois disponibles que de travailleurs; le territoire doit nécessairement attirer une main-d'œuvre extérieure pour répondre à ses besoins. À l'inverse, un taux inférieur à l'unité indique que l'on est en situation déficitaire (il y a plus de travailleurs que d'emplois disponibles sur le territoire) et que certains travailleurs doivent nécessairement sortir de leur territoire pour occuper un emploi (émission).

le plus important est enregistré dans la zone Rive-Sud Ouest avec un taux d'attraction de 0,54 : il y a donc pratiquement deux fois plus de travailleurs que d'emplois sur ce territoire. S'ils demeurent encore en 2006 les plus bas du territoire de la ZME, les taux d'attraction de Laval et des zones des Couronnes nord et sud ont très légèrement augmenté depuis 2001 (entre 0,01 et 0,06).

Le taux d'attraction par zone selon les grands secteurs d'activité

L'analyse des taux d'attraction par grand secteur d'activité est en bonne partie le reflet du niveau global d'attraction précédemment analysé. Les zones non attractives sont situées dans les couronnes nord et sud (Laurentides, Lanaudière et Montérégie) et à Laval – parfois aussi sur l'île de Montréal –, tandis que les zones attractives sont uniquement localisées sur l'île (figure 16). Soulignons d'ailleurs que le Centre-ville est la seule zone de la ZME attractive pour les quatre grands secteurs, et les zones Montréal Centre-Ouest et Montréal Ouest les seules autres zones pluri-attractives (respectivement trois et deux grands secteurs). On remarque enfin trois pôles uni-attractifs, aussi sur l'île, Montréal Centre, Montréal Est et Montréal Sud-Ouest.

Le Centre-ville se démarque par ses taux d'attraction les plus élevés pour les quatre grands secteurs d'activité à l'étude. On y retrouve 13,9 fois plus d'emplois que de travailleurs dans les *services à la production*, 10,84 fois plus pour les *services publics*, 7,61 fois plus dans les *services à la consommation* et 4,35 fois plus pour le *secteur secondaire*. Les zones Montréal Sud-Ouest (1,18), Montréal Est (1,33), Montréal Ouest (1,54), et Montréal Centre-Ouest (4,25) sont attractives pour le *secteur secondaire* et, pour les deux dernières, également dans les *services à la consommation* (respectivement 1,1 et 2,26). Toujours sur l'île, deux autres zones sont également attractives : la zone Montréal Centre-Ouest pour les *services à la production* (1,95) et la zone Montréal Centre pour les *services publics* (1,22).

Figure 16 - Attractivité des zones de la ZME de Montréal selon les grands secteurs d'activité, 2006

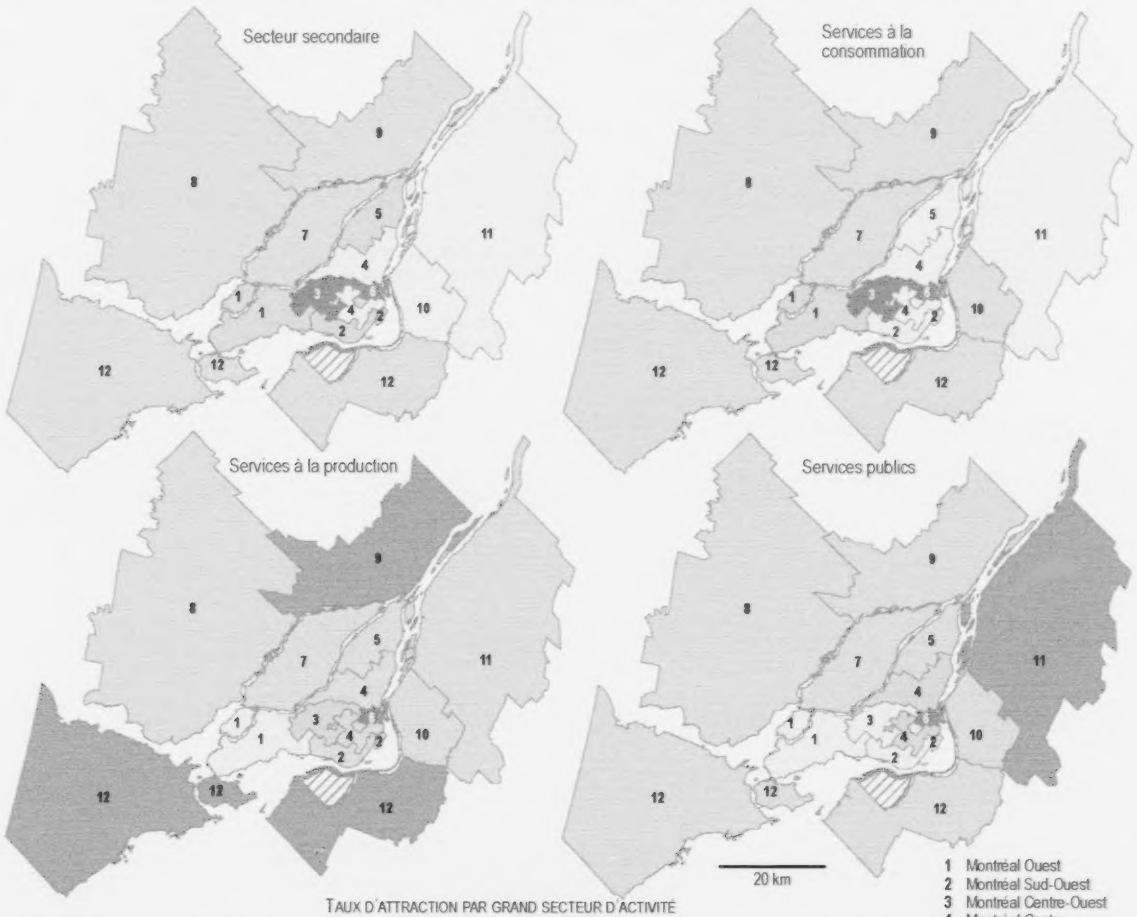

TAUX D'ATTRACTION PAR GRAND SECTEUR D'ACTIVITÉ
Emplois / Travailleurs (E / T)

	Émission E < T		Équilibre E ≈ T	Attraction E > T			
Nombre de zones	Min. à 0,49	0,5 à 0,89	0,9 à 1,09	1,1 à 1,99	2 à max.	Minimum	Maximum
Secteur secondaire	0	4	3	3	2	0,52	4,35
Services à la consommation	0	5	4	1	2	0,64	7,61
Services à la production	2	7	1	1	1	0,38	13,90
Services publics	1	6	3	1	1	0,47	10,84

En résumé, la zone Centre-ville regroupe des activités ayant recours à un bassin de main-d'œuvre à l'échelle métropolitaine, et son attraction s'exerce dans tous les secteurs d'activité. De plus, la nature spécialisée de l'ouest de l'île – les zones de Montréal Ouest et Montréal Centre-Ouest dans le *secteur secondaire* et les *services à la consommation* – ressort car c'est la seule autre partie de la ZME qui est pluri-attractive.

Le taux de départ par région

Les travailleurs qui occupent un emploi situé hors de leur région de résidence sont appelés navetteurs. Dans la ZME de Montréal, 493 770 travailleurs occupent un emploi situé hors de leur région de résidence (tableau 13), une hausse de 6% comparativement aux 465 960 navetteurs de 2001. Celle-ci est inférieure à l'augmentation du nombre de travailleurs qui occupent un emploi dans la ZME (6,8%). Les plus grands flux de navetteurs partent, dans l'ordre, de la Montérégie (185 435, soit 37,6%), de Laval (98 995 soit 20%), des Laurentides (79 055 soit 16%) et de Lanaudière (69 365 soit 14%).

Le taux de départ par région représente la part des travailleurs qui occupent un emploi localisé à l'extérieur de leur région de résidence (voir l'encadré ci-contre). Les régions de Lanaudière (59,6%) et de Laval (57%) affichent les taux de départ les plus élevés, suivies de celles de la Montérégie (45,7%) et des Laurentides (45%). Autrement dit, près de trois travailleurs sur cinq qui résident soit dans Lanaudière, soit à Laval quittent leur région de résidence pour travailler. Le taux de départ par région de l'ensemble de la ZME est bien plus bas (29,2%), puisque celui de la région de Montréal n'est que de 7,4% (en hausse de 0,4 point depuis 2001). Cette région est la seule est croissance entre 2001 et de 2006, puisque les quatre autres régions ont toutes enregistré une baisse de leur taux de départ. Globalement, le taux de départ dans la ZME est resté stable par rapport à 2001 (29,2% contre 29,4%).

Tableau 13 – Navetteurs par région, ZME de Montréal, 2001 et 2006

Région	Travailleurs en 2006* N	Travailleurs en 2006* %▼	Travailleurs occupant un emploi situé hors de leur région de résidence en 2006 N	Travailleurs occupant un emploi situé hors de leur région de résidence en 2006 %▼	Taux de départ %►	Taux de départ en 2001 %
Total ZME	**1 690 155**	**100,0**	**493 770**	**100,0**	**29,2**	**29,4**
Montréal	819 090	48,5	60 920	12,3	7,4	7,0
Laval	173 580	10,3	98 995	20,0	57,0	60,3
Laurentides	175 705	10,4	79 055	16,0	45,0	46,6
Lanaudière	116 350	6,9	69 365	14,0	59,6	62,8
Montérégie	405 430	24,0	185 435	37,6	45,7	47,8**

* Les travailleurs sans adresse fixe de travail et ceux qui travaillent en dehors du Québec ne sont pas comptabilisés ici. ** Les données de 2001 ont été recalculées afin de tenir compte des changements de limites de la ZME depuis 2001. %▼ : pourcentage en colonne. %► : pourcentage en ligne.

Le taux de départ

Le taux de départ est défini pour un territoire donné, comme le rapport entre le nombre de travailleurs occupant un emploi situé hors de leur territoire de résidence et le nombre total de travailleurs dans le territoire. Il exprime donc la part des travailleurs qui occupent un emploi localisé à l'extérieur de leur zone ou de leur région de résidence.

Le taux de départ par zone

L'analyse du nombre de départs peut être également réalisée par zone à partir de la figure 17 : la taille des cercles proportionnels illustre le nombre de départs par zone. Dans la ZME de Montréal, 948 725 travailleurs occupent un emploi situé hors de leur zone de résidence, une hausse de 4,8% comparativement aux 905 195 navetteurs de la ZME en 2001. Les principaux flux proviennent de Montréal Centre (217 775, soit 23%), de Laval (98 995, soit 10,4%) et de la Proche Rive-Sud (86 910, soit 9,2%).

Toujours à la figure 17, les classes de couleur représentent le taux de départ par zone et permettent ainsi de repérer celles qui génèrent proportionnellement le plus de navetteurs. Seules deux zones – le Centre-ville (38,1%) et les Laurentides (45%) – voient moins de la moitié de leurs travailleurs occuper un emploi localisé à l'extérieur du territoire de la zone. Il faut néanmoins relativiser le faible taux de départ observé pour la zone des Laurentides. Il s'explique en partie par la grande superficie de cette zone qui s'étend des municipalités de Saint-Jérôme à

Figure 17 – Travailleurs occupant un emploi situé hors de leur zone de résidence, ZME de Montréal, 2006

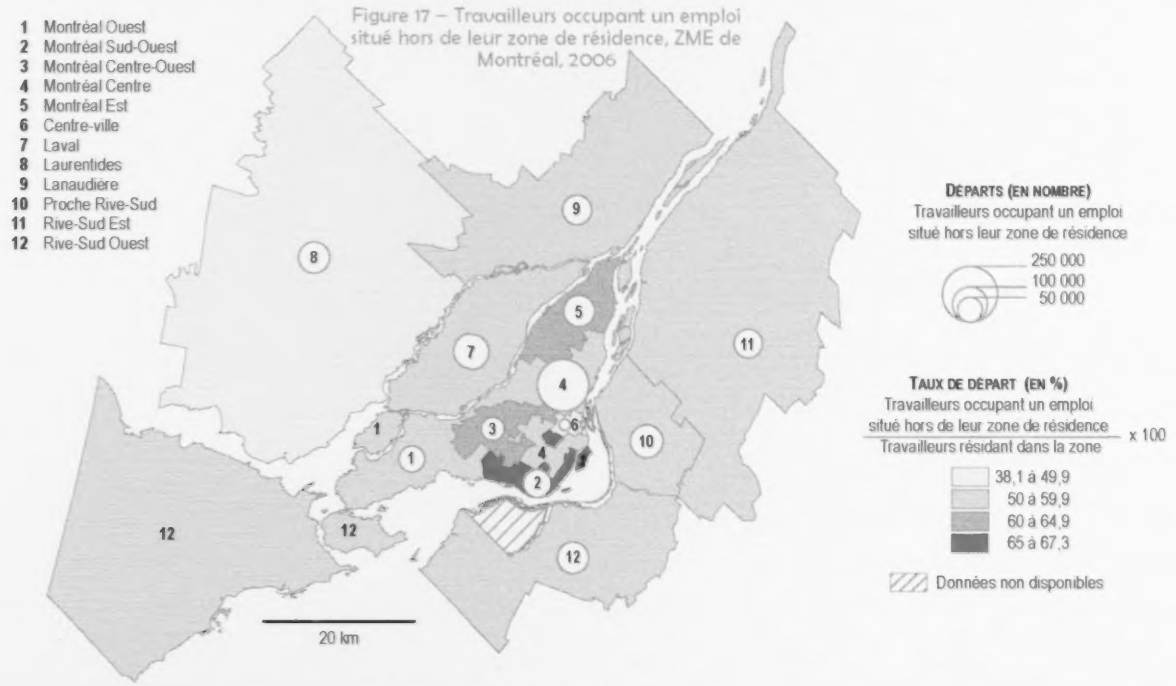

Boisbriand du nord au sud, et des municipalités d'Oka à Sainte-Thérèse d'ouest en est. Par exemple, un navetteur résidant à Saint-Jérôme et travaillant à Boisbriand n'est pas considéré comme un navetteur interzone alors qu'un navetteur résidant à Westmount et travaillant au centre-ville est considéré comme un navetteur interzone, bien que la distance entre ses lieux de résidence et d'emploi soit beaucoup plus courte. Rappelons d'ailleurs que le taux de départ de la région de la Montérégie est semblable à celui des Laurentides.

Finalement, les plus forts taux de départ sont affichés par trois zones de l'île de Montréal : Montréal Est (63,4%, en baisse de 1,2 depuis 2001), Montréal Centre-Ouest (64,5%, en baisse de 1,1 point) et Montréal Sud-Ouest (67,3%, en hausse de 0,7). Autrement dit, dans ces trois zones, plus de trois personnes occupées sur cinq travaillent hors de leur zone de résidence.

Le taux de départ par zone selon les grands secteurs d'activité et les niveaux de compétence

Par grand secteur d'activité, les taux de départ sont globalement plus élevés pour les *services à la production* et le *secteur secondaire*, comparativement aux *services publics* et, surtout, aux *services à la consommation* (figure 18). Par exemple, plus de 70% des travailleurs du secteur des *services à la production* qui habitent dans les zones Montréal Sud-Ouest, Montréal Est et Rive-Sud Ouest travaillent à l'extérieur de leur zone de résidence. Excepté pour la zone des Laurentides, la majorité des travailleurs du *secteur secondaire* occupent un emploi hors de leur zone de résidence; cette proportion atteint même 82% pour ceux résidant dans la zone du centre-ville.

À l'inverse, les taux de départ des personnes occupant un emploi relié aux *services à la consommation* sont beaucoup plus faibles et demeurent inférieurs à 50% dans huit zones, dont Laurentides (37,1%, en baisse de 2,9 points depuis 2001), Rive-Sud Est (38,3%) et le Centre-ville (39,5%, en baisse de 2,3 points). Deux réalités peuvent expliquer une telle situation. D'une part, dans ces zones, sont présents de nombreux emplois du secteur des *services à la consommation* que peuvent occuper les résidants de la zone. D'autre part, les emplois de ce secteur d'activité sont plus souvent faiblement rémunérés et à temps partiel; les personnes qui les occupent sont sûrement moins enclines que celles travaillant à temps plein et bénéficiant de meilleurs salaires à effectuer des déplacements domicile-travail impliquant de longs trajets.

Figure 18 – Part des travailleurs occupant un emploi situé hors de leur zone de résidence selon les grands secteurs d'activité, ZME de Montréal, 2006

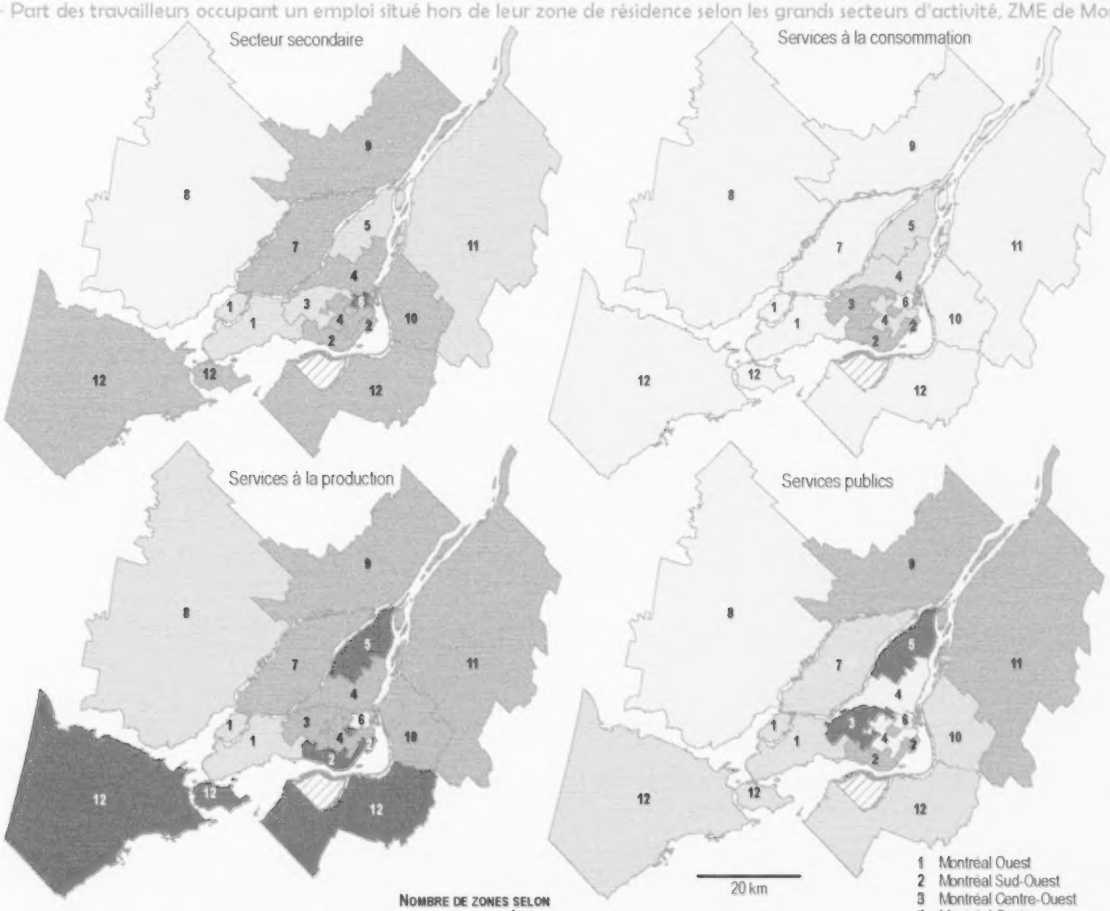

Nombre de zones selon les taux de départ[1] (en %)

Grand secteur d'activité	Min. à 49,9	50 à 59,9	60 à 69,9	70 à max.	Minimum	Maximum	Moyenne
Secteur secondaire	1	4	6	1	46,79	81,97	62,03
Services à la consommation	8	2	2	0	37,10	60,35	47,57
Services à la production	1	2	6	3	28,68	74,62	63,36
Services publics	3	4	3	2	40,03	75,47	57,73

[1] (Travailleurs occupant un emploi situé hors de leur zone de résidence / Travailleurs résidant dans la zone) x 100

À la figure 19, la cartographie des taux de départ selon les niveaux de compétence vient indirectement confirmer cette hypothèse : plus le niveau de compétence des travailleurs augmente, plus les taux de départ augmentent. Le personnel de niveau *élémentaire* est celui qui quitte le moins sa zone de résidence pour travailler : dans huit zones sur douze, le taux de départ est inférieur à 50%. Autrement dit, les travailleurs sont plus de la moitié à quitter leur zone de résidence dans uniquement quatre zones, toutes situées sur l'île de Montréal, soit Montréal Centre (51,2%), Montréal Centre-Ouest (52,8%), Montréal Est (54,5%) et Montréal Sud-Ouest (56,3%). Inversement, plus de 70% du personnel *de gestion* qui résident sur le territoire de Montréal Sud-Ouest effectuent des déplacements domicile-travail interzones. Il en va de même pour 70% du personnel *professionnel* des zones de Montréal Sud-Ouest, Montréal Centre-Ouest et Montréal Est.

En conclusion, les *services à la consommation* et les emplois à bas niveau de compétence ont des taux de départ faibles : de longs trajets domicile-travail ne sont pas nécessaires ni rentables pour ce type d'emploi.

Figure 19 – Part des travailleurs occupant un emploi situé hors de leur zone de résidence selon les niveaux de compétence, ZME de Montréal, 2006

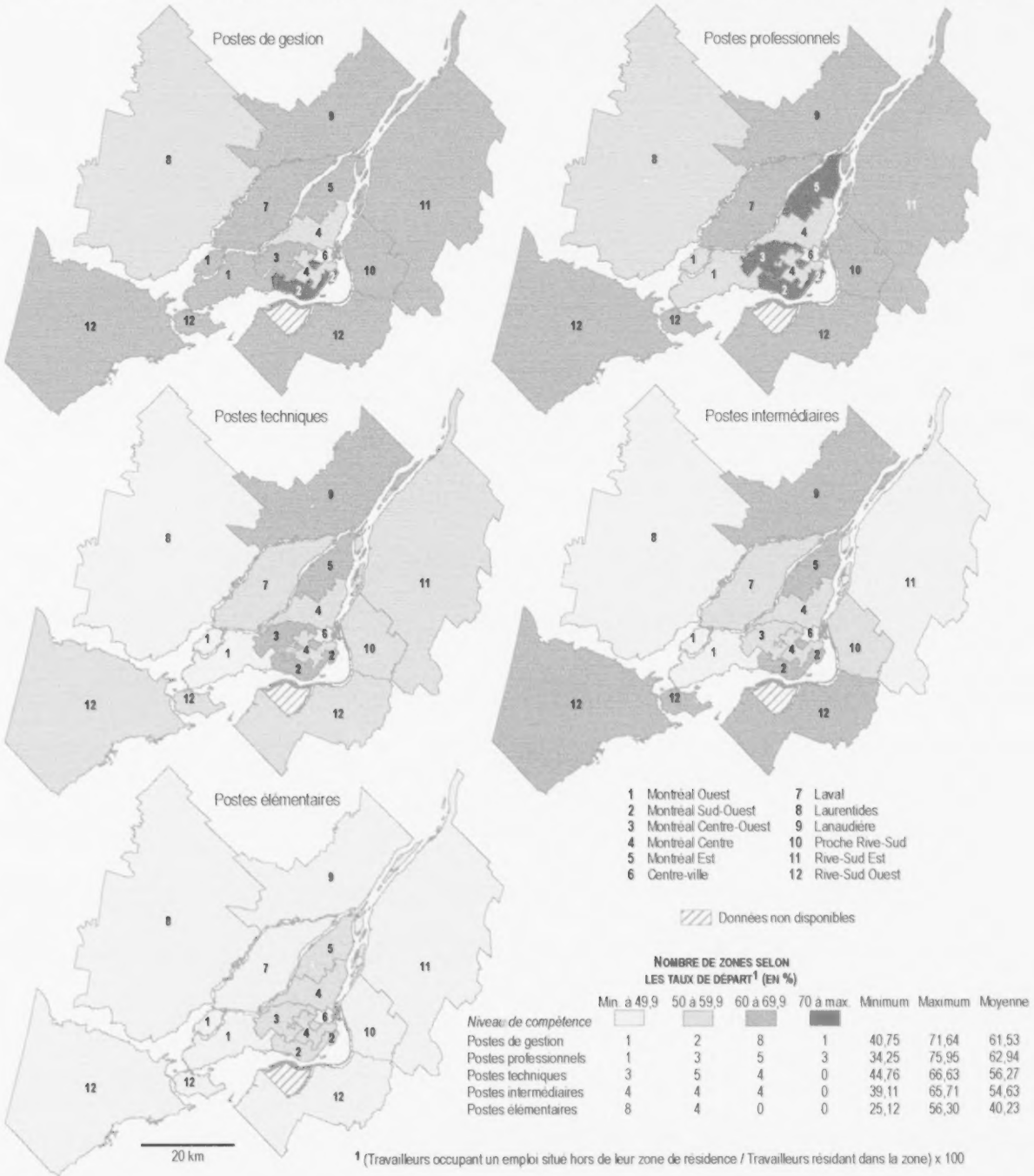

Nombre de zones selon les taux de départ[1] (en %)

Niveau de compétence	Min. à 49,9	50 à 59,9	60 à 69,9	70 à max.	Minimum	Maximum	Moyenne
Postes de gestion	1	2	8	1	40,75	71,64	61,53
Postes professionnels	1	3	5	3	34,25	75,95	62,94
Postes techniques	3	5	4	0	44,76	66,63	56,27
Postes intermédiaires	4	4	4	0	39,11	65,71	54,63
Postes élémentaires	8	4	0	0	25,12	56,30	40,23

[1] (Travailleurs occupant un emploi situé hors de leur zone de résidence / Travailleurs résidant dans la zone) x 100

Les employés du *secteur secondaire* et des *services à la production* ont le plus tendance à travailler hors de leur zone de résidence, alors que les employés des *services à la consommation* ont plutôt tendance à travailler dans leur zone de résidence, de même que ceux des *services publics*.

Les flux de navetteurs par région

La matrice des déplacements domicile-travail au tableau 14 permet de montrer les principaux flux de navetteurs existant entre les cinq régions de la ZME de Montréal (voir le guide de lecture de la matrice dans l'encadré ci-contre).

Avant d'analyser plus en détail la matrice, on remarque que les principaux flux de navetteurs interrégionaux se dirigent vers Montréal, en provenance dans l'ordre de la Montérégie (162 325 personnes résident en Montérégie et travaillent à Montréal), de Laval (86 015), de Lanaudière (47 640), des Laurentides (45 520) et de l'extérieur de la ZME (41 675).

Tableau 14 – Matrice des déplacements domicile-travail par région, ZME de Montréal, 2006

N % ► % ▼	Lieux de travail : destinations des flux Montréal	Laval	Laurentides	Lanaudière	Montérégie	ZME	Hors ZME	Total travailleurs*
Lieux de résidence : origines des flux Montréal	*758 170* **92,6** *66,4*	20 505 **2,5** *15,0*	5 490 **0,7** *4,5*	4 095 **0,5** *6,4*	23 315 **2,8** *8,3*	811 575 **99,1** *46,5*	7 510 **0,9** *0,5*	819 090 *24,4*
Laval	86 015 **49,6** *7,5*	*74 585* ***43,0*** *54,4*	6 855 **3,9** *5,6*	2 180 **1,3** *3,4*	2 725 **1,6** *1,0*	172 360 **99,3** *9,9*	1 220 **0,7** *0,1*	173 580 *5,2*
Laurentides	45 520 **25,9** *4,0*	22 985 **13,1** *16,8*	*96 650* ***55,0*** *78,5*	3 970 **2,3** *6,2*	1 640 **0,9** *0,6*	170 765 **97,2** *9,8*	4 920 **2,8** *0,3*	175 705 *5,2*
Lanaudière	47 640 **40,9** *4,2*	10 825 **9,3** *7,9*	4 900 **4,2** *4,0*	*46 985* ***40,4*** *73,0*	2 590 **2,2** *0,9*	112 940 **97,1** *6,5*	3 415 **2,9** *0,2*	116 350 *3,5*
Montérégie	162 325 **40,0** *14,2*	3 105 **0,8** *2,3*	1 150 **0,3** *0,9*	600 **0,1** *0,9*	*219 995* ***54,3*** *78,6*	*387 175* **95,5** *22,2*	*18 230* **4,5** *1,1*	405 430 *12,1*
ZME	*1 099 670* **65,1** *96,3*	*132 020* **7,8** *96,3*	*115 055* **6,8** *93,4*	*57 830* **3,4** *89,8*	*250 280* **14,8** *89,4*	*1 654 855* **97,9** *94,8*	*35 285* **2,1** *2,2*	*1 690 155* *50,3*
Hors ZME	*41 675* **2,5** *3,7*	*5 065* **0,3** *3,7*	*8 085* **0,5** *6,6*	*6 545* **0,4** *10,2*	*29 735* **1,8** *10,6*	*91 095* **5,5** *5,2*	*1 575 800* **94,5** *97,8*	*1 666 895* *49,7*
Total emplois	1 141 340 **34,0**	137 085 **4,1**	123 145 **3,7**	64 375 **1,9**	280 020 **8,3**	1 745 960 **52,0**	1 611 095 **48,0**	3 357 050

* Les travailleurs sans adresse fixe de travail et ceux travaillant en dehors du Québec ne sont pas comptabilisés ici.

Les pourcentages en colonne décrivent les origines des flux et permettent ainsi de répondre à la question suivante : d'où viennent les travailleurs qui occupent les emplois d'une région donnée? L'analyse de ces pourcentages démontre que la majorité des emplois d'une région sont occupés par des résidants de la même région : 54,4% des emplois situés dans la région de Laval sont occupés par des Lavallois, 66,4% pour Montréal, 73% pour Lanaudière, 78,5% pour les Laurentides et 78,6% pour la Montérégie. Autrement dit, les bassins d'emploi des régions de Lanaudière, des Laurentides et de la Montérégie ont fortement recours à une main-d'œuvre locale puisque trois emplois sur quatre sont occupés par des résidants de la région. La situation est différente à Laval et à Montréal, deux régions qui ont plus souvent recours à une main-d'œuvre résidant hors de leur territoire. Par exemple, sur les 137 085 emplois disponibles à Laval, 16,8% sont occupés par des résidants de la région voisine des Laurentides et 15% par des habitants de Montréal. De même, sur les 1 141 340 emplois disponibles dans la région de Montréal, 14,2% sont occupés par des Montérégiens, 7,5% par des Lavallois, 4,2% par des Lanaudois et 4% par des Laurentidiens. Notons finalement que deux régions attirent de façon non négligeable une main-d'œuvre résidant hors de la ZME de Montréal : respectivement, 10,6% et 10,2% des emplois de la Montérégie et de Lanaudière sont occupés par des travailleurs qui résident à l'extérieur du territoire de la ZME.

Les pourcentages en ligne décrivent les destinations des flux de navetteurs et permettent ainsi de répondre à la question suivante : où travaillent les personnes qui résident dans une région donnée? Parmi les 819 090 travailleurs résidant dans la région de Montréal, 92,6% occupent un emploi situé sur l'île, 2,8% se dirigent vers la Montérégie et 2,5% vers Laval. Par contre, les travailleurs des quatre autres régions résident et travaillent moins souvent dans la même région : 40,4% des travailleurs de Lanaudière restent dans leur région pour travailler, 43% de ceux de Laval, 54,3% de ceux de la Montérégie et 55% de ceux des Laurentides. En outre, Montréal attire énormément de travailleurs provenant des autres régions puisque respectivement 49,6%, 40,9%, 40% et 25,9% des travailleurs qui résident à Laval, dans Lanaudière, dans la Montérégie et dans les Laurentides occupent un emploi situé à Montréal. Cela dit, ces parts sont en baisse sensible depuis 2001 (entre -2 points pour les Laurentides et -4,6 points pour Lanaudière). Finalement, la région de Laval attire aussi des travailleurs résidant dans les régions limitrophes des Laurentides (13,1%) et de Lanaudière (9,3%). En volume, les travailleurs des Laurentides (22 985) et de Montréal (20 505) sont les contingents les plus importants des autres régions à occuper un emploi à Laval.

Guide de lecture de la matrice des déplacements domicile-travail par région

La ZME comprend sur son territoire 1 745 960 emplois et 1 690 155 travailleurs avec une adresse fixe de travail. La matrice des déplacements domicile-travail est en fait un tableau croisé des lieux de résidence et de travail des personnes qui résident dans la ZME ou qui travaillent dans la ZME.

N : nombre de travailleurs résidant dans une région donnée et occupant un emploi situé dans une région donnée. À titre d'exemple, 20 505 travailleurs habitent la région de Montréal et ont un emploi situé sur le territoire de Laval.

Total travailleurs : nombre de travailleurs résidant dans une région donnée. À titre d'exemple, 819 090 travailleurs habitent dans la région de Montréal, soit 48,5% de l'ensemble des 1 690 155 travailleurs de la ZME.

Total emplois : nombre d'emplois situés sur le territoire d'une région donnée. À titre d'exemple, la région de Laval comprend 137 085 emplois, soit 7,9% de l'ensemble des 1 745 960 emplois de la ZME.

% ► : pourcentage en ligne dont la somme pour une région donne 100%. Il exprime la part des travailleurs résidant dans une région donnée, qui occupent un emploi situé dans une région donnée. À titre d'exemple, sur les 175 705 travailleurs qui résident dans la région des Laurentides, 25,9% ont un emploi situé dans la région de Montréal.

% ▼ : pourcentage en colonne dont la somme pour une région donne 100%. Il exprime la part des emplois d'une région donnée occupée par des travailleurs résidant dans une région donnée. À titre d'exemple, sur les 137 085 emplois situés dans la région de Laval, 15% sont occupés par des travailleurs résidant dans la région de Montréal.

Les flux de navetteurs par zone

La matrice des déplacements domicile-travail au tableau 15 permet de montrer les principaux flux de navetteurs existant entre les douze zones de la ZME de Montréal, soit un niveau géographique plus fin que celui des cinq régions. Elle s'interprète de la même façon que la matrice par région (voir le guide de lecture de la matrice à la page précédente).

Afin d'en faciliter la lecture, seuls les flux de navetteurs interzones les plus importants issus de la matrice sont représentés à la figure 20 : ceux comprenant plus de 10 000 navetteurs. Parmi eux, quatre s'élèvent à plus de 30 000 : de Montréal Centre à destination du Centre-ville (97 125 travailleurs), de Montréal Centre vers Montréal Centre-Ouest (35 550), de Montréal Est vers Montréal Centre (35 205) et de la Proche Rive-Sud vers le Centre-ville (30 550).

Figure 20 – Les principaux flux de navetteurs interzones dans la ZME de Montréal selon les destinations, 2006

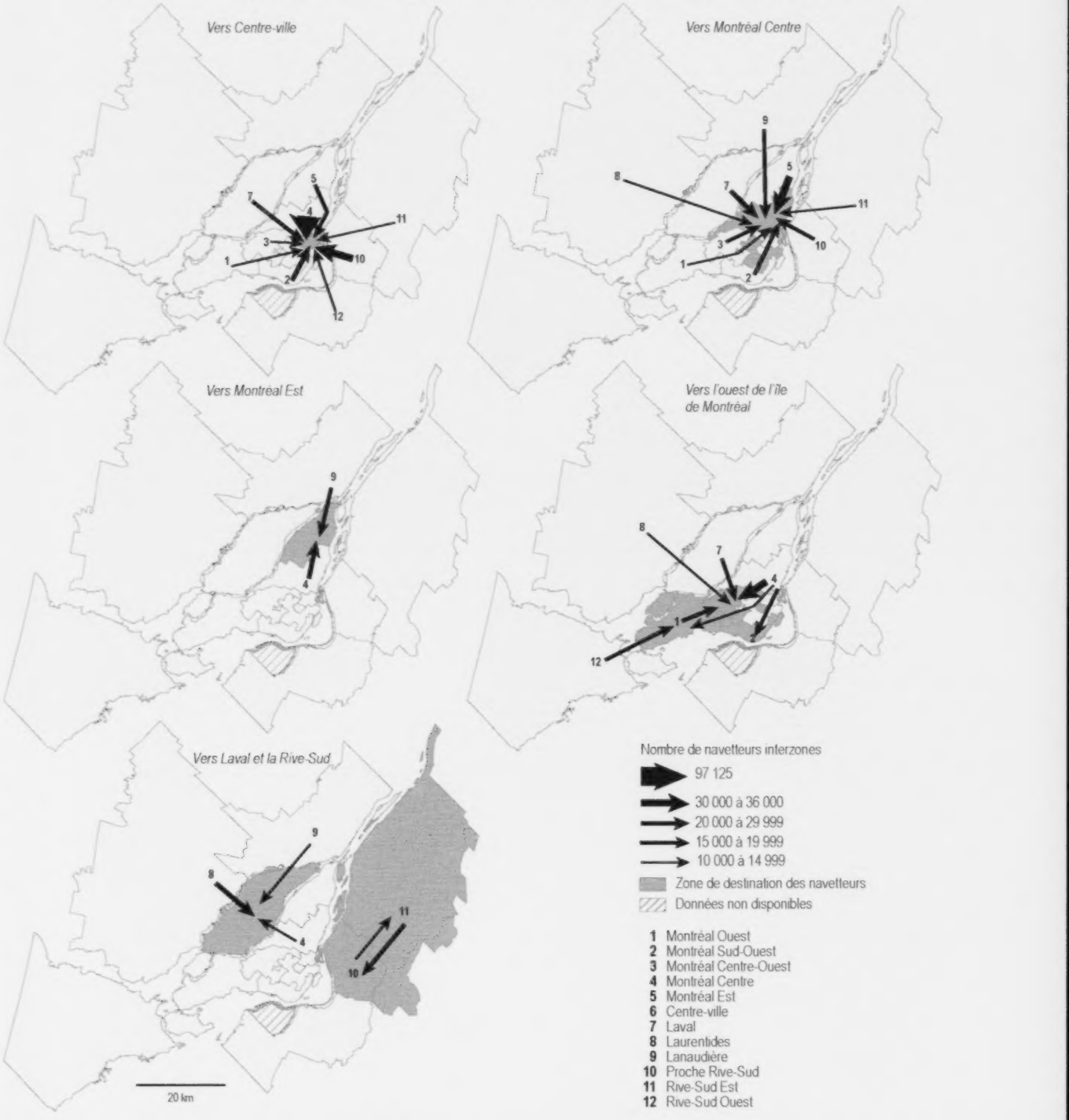

Les pourcentages en colonne décrivent les origines des flux et permettent de répondre à la question suivante : d'où viennent les travailleurs qui occupent les emplois d'une zone donnée? L'analyse de ces pourcentages démontre que la majorité des emplois des zones situées dans les couronnes nord et sud et à Laval sont occupés par des résidants de la même zone : 54,4% des emplois situés dans la zone de Laval sont occupés par des Lavallois, 55,6% pour la Proche Rive-Sud, 59,7% pour la Rive-Sud Est, 74,2% pour la Rive-Sud Ouest, 73% pour Lanaudière et 78,5% pour les Laurentides. Par contre, les zones de la région de Montréal ont moins souvent recours à une main-d'œuvre locale. Ce constat vaut surtout pour les zones Centre-ville et Montréal Centre-Ouest, qui comptent beaucoup plus d'emplois que de travailleurs, où respectivement 5,8% et 16,4% des emplois sont occupés par des résidants. Ailleurs à Montréal, cette proportion varie entre 35,6% pour Montréal Sud-Ouest à 47,6% pour Montréal Centre.

Les pourcentages en ligne décrivent les destinations des flux de navetteurs et permettent de répondre à la question suivante : où travaillent les personnes qui résident dans une région donnée? Les travailleurs qui n'occupent pas un emploi dans leur zone de résidence se dirigent généralement vers une zone voisine. Ainsi, la zone de Montréal Centre représente la principale destination des navetteurs qui résident à Montréal Est (28,1%), à Montréal Centre-Ouest (26,2%), à Laval (17%), au Centre-ville (18,3%) et dans Lanaudière (15%). De même, le Centre-ville est la principale destination des navetteurs habitant dans les zones limitrophes de Montréal Centre (24,4%) et Proche Rive-Sud (20,2%). Finalement, les navetteurs qui résident dans les Laurentides se dirigent avant tout vers la zone de Laval (13,1%), ceux de la Rive-Sud Est vers la Proche Rive-Sud (15,8%), ceux de la Rive-Sud Ouest vers Montréal Ouest (12,6%) et ceux de Montréal Ouest vers Montréal Centre-Ouest (14,4%).

Tableau 15 – Matrice des déplacements domicile-travail par zone, ZME de Montréal, 2006

Lieux de travail : destinations des flux

Lieux de résidence : origines des flux N % ► % ▼	Montréal Ouest	Montréal Sud-Ouest	Montréal Centre-Ouest	Montréal Centre	Montréal Est	Centre-ville	Laval	Laurentides	Lanaudière	Proche Rive-Sud	Rive-Sud Est	Rive-Sud Ouest	ZME	Hors ZME	Total travailleurs*
Montréal Ouest	*52 555* ***49,0*** *43,3*	5 465 **5,1** *6,4*	15 440 **14,4** *10,5*	11 510 **10,7** *3,0*	1 560 **1,5** *1,3*	14 365 **13,4** *4,9*	2 300 **2,1** *1,7*	725 **0,7** *0,6*	80 **0,1** *0,1*	740 **0,7** *0,6*	335 **0,3** *0,4*	1 460 **1,4** *2,0*	106 545 **99,4** *6,1*	645 **0,6** *0,0*	107 195 *3,2*
Montréal Sud-Ouest	6 965 **7,5** *5,7*	*30 440* ***32,7*** *35,6*	8 600 **9,2** *5,8*	15 375 **16,5** *4,1*	1 670 **1,8** *1,4*	23 885 **25,7** *8,2*	1 180 **1,3** *0,9*	455 **0,5** *0,4*	100 **0,1** *0,2*	1 785 **1,9** *1,5*	570 **0,6** *0,6*	940 **1,0** *1,3*	92 015 **99,0** *5,3*	955 **1,0** *0,1*	92 975 *2,8*
Montréal Centre-Ouest	3 960 **5,8** *3,3*	2 720 **4,0** *3,2*	*24 225* ***35,5*** *16,4*	17 875 **26,2** *4,7*	1 345 **2,0** *1,1*	13 780 **20,2** *4,7*	1 760 **2,6** *1,3*	445 **0,7** *0,4*	280 **0,4** *0,4*	750 **1,1** *0,6*	235 **0,3** *0,3*	380 **0,6** *0,5*	67 765 **99,2** *3,9*	530 **0,8** *0,0*	68 295 *2,0*
Montréal Centre	13 360 **3,4** *11,0*	16 545 **4,2** *19,4*	35 550 **8,9** *24,1*	*180 455* ***45,3*** *47,6*	24 140 **6,1** *20,6*	97 125 **24,4** *33,4*	10 290 **2,6** *7,5*	2 795 **0,7** *2,3*	1 975 **0,5** *3,1*	6 635 **1,7** *5,7*	3 230 **0,8** *3,5*	1 805 **0,5** *2,5*	394 130 **99,0** *22,6*	4 070 **1,0** *0,3*	398 230 *11,9*
Montréal Est	3 095 **2,5** *2,6*	2 570 **2,1** *3,0*	8 080 **6,5** *5,5*	35 205 **28,1** *9,3*	*45 825* ***36,6*** *39,1*	18 410 **14,7** *6,3*	4 680 **3,7** *3,4*	875 **0,7** *0,7*	1 600 **1,3** *2,5*	1 935 **1,5** *1,7*	1 535 **1,2** *1,7*	240 **0,2** *0,3*	124 115 **99,1** *7,1*	1 055 **0,8** *0,1*	125 180 *3,7*
Centre-ville	920 **3,4** *0,8*	1 170 **4,3** *1,4*	1 570 **5,8** *1,1*	4 985 **18,3** *1,3*	300 **1,1** *0,3*	*16 850* ***61,9*** *5,8*	290 **1,1** *0,2*	175 **0,6** *0,1*	55 **0,2** *0,1*	415 **1,5** *0,4*	165 **0,6** *0,2*	80 **0,3** *0,1*	26 995 **99,2** *1,5*	200 **0,7** *0,0*	27 200 *0,8*
Laval	8 415 **4,8** *6,9*	4 015 **2,3** *4,7*	17 105 **9,9** *11,6*	29 595 **17,0** *7,8*	8 690 **5,0** *7,4*	18 185 **10,5** *6,3*	*74 585* ***43,0*** *54,4*	6 855 **3,9** *5,6*	2 180 **1,3** *3,4*	1 320 **0,8** *1,1*	725 **0,4** *0,8*	685 **0,4** *1,0*	172 365 **99,3** *9,9*	1 220 **0,7** *0,1*	173 580 *5,2*
Laurentides	6 635 **3,8** *5,5*	2 530 **1,4** *3,0*	10 735 **6,1** *7,3*	12 090 **6,9** *3,2*	3 755 **2,1** *3,2*	9 790 **5,6** *3,4*	22 985 **13,1** *16,8*	*96 650* ***55,0*** *78,5*	3 970 **2,3** *6,2*	650 **0,4** *0,6*	450 **0,3** *0,5*	535 **0,3** *0,7*	170 780 **97,2** *9,8*	4 920 **2,8** *0,3*	175 705 *5,2*
Lanaudière	1 565 **1,3** *1,3*	1 295 **1,1** *1,5*	4 290 **3,7** *2,9*	17 420 **15,0** *4,6*	15 275 **13,1** *13,0*	7 790 **6,7** *2,7*	10 825 **9,3** *7,9*	4 900 **4,2** *4,0*	*46 985* ***40,4*** *73,0*	1 285 **1,1** *1,1*	1 030 **0,9** *1,1*	270 **0,2** *0,4*	112 935 **97,1** *6,5*	3 415 **2,9** *0,2*	116 350 *3,5*
Proche Rive-Sud	2 390 **1,6** *2,0*	4 620 **3,1** *5,4*	5 055 **3,3** *3,4*	19 170 **12,7** *5,1*	3 330 **2,2** *2,8*	30 550 **20,2** *10,5*	1 095 **0,7** *0,8*	280 **0,2** *0,2*	245 **0,2** *0,4*	*64 490* ***42,6*** *55,6*	13 945 **9,2** *15,2*	2 705 **1,8** *3,8*	147 950 **97,7** *8,5*	3 445 **2,3** *0,2*	151 400 *4,5*
Rive-Sud Est	945 **0,8** *0,8*	1 670 **1,4** *2,0*	2 455 **2,0** *1,7*	12 635 **10,5** *3,3*	3 735 **3,1** *3,2*	14 765 **12,2** *5,1*	745 **0,6** *0,5*	295 **0,2** *0,2*	225 **0,2** *0,3*	19 125 **15,8** *16,5*	*54 975* ***45,5*** *59,7*	1 265 **1,0** *1,8*	112 900 **93,4** *6,5*	7 925 **6,6** *0,5*	120 830 *3,6*
Rive-Sud Ouest	16 815 **12,6** *13,9*	8 905 **6,7** *10,4*	9 935 **7,5** *6,7*	9 770 **7,3** *2,6*	1 655 **1,2** *1,4*	13 825 **10,4** *4,8*	1 265 **0,9** *0,9*	575 **0,4** *0,5*	130 **0,1** *0,2*	7 700 **5,8** *6,6*	2 375 **1,8** *2,6*	*53 380* ***40,1*** *74,2*	126 340 **94,8** *7,2*	6 860 **5,2** *0,4*	133 200 *4,0*
ZME	117 630 **7,0** *97,0*	82 010 **4,9** *96,0*	143 060 **8,5** *96,9*	366 280 **21,7** *96,6*	111 330 **6,6** *95,0*	279 335 **16,5** *96,1*	132 020 **7,8** *96,3*	115 055 **6,8** *93,4*	57 830 **3,4** *89,8*	106 895 **6,3** *92,1*	79 600 **4,7** *86,5*	63 785 **3,8** *88,6*	*1 654 865* **97,9** *94,8*	35 285 **2,1** *2,2*	1 690 155 *50,3*
Hors ZME	3 610 **0,2** *3,0*	3 440 **0,2** *4,0*	4 575 **0,3** *3,1*	12 850 **0,8** *3,4*	5 805 **0,3** *5,0*	11 400 **0,7** *3,9*	5 065 **0,3** *3,7*	8 085 **0,5** *6,6*	6 545 **0,4** *10,2*	9 125 **0,5** *7,9*	12 425 **0,7** *13,5*	8 195 **0,5** *11,4*	91 095 **5,5** *5,2*	*1 575 800* ***94,5*** *97,8*	1 666 895 *49,7*
Total emplois	121 235 **3,6**	85 440 **2,5**	147 640 **4,4**	379 150 **11,3**	117 135 **3,5**	290 725 **8,7**	137 085 **4,1**	123 145 **3,7**	64 375 **1,9**	116 015 **3,5**	92 020 **2,7**	71 975 **2,1**	1 745 960 52,0	1 611 095 48,0	3 357 050

* Les travailleurs sans adresse fixe de travail et ceux travaillant en dehors du Québec ne sont pas comptabilisés ici. %▼ : pourcentage en colonne. %► : pourcentage en ligne.

L'analyse du navettage démontre que les zones de la région de Montréal, principalement celles du Centre-ville, Montréal Ouest, Montréal Centre-Ouest et, dans une moindre mesure Montréal Centre, ont des bassins de main-d'œuvre à l'échelle métropolitaine. On entend par là que des flux de travailleurs importants proviennent de plusieurs zones d'emploi différentes et pas nécessairement contigües. Les flux vers Montréal Centre sont en partie attribuables au volume d'emploi important qui s'y trouve, mais aussi à sa spécialisation en emplois du secteur des services publics. La spécialisation de la zone Centre-ville en emplois des services à la production et la spécialisation de Montréal Centre-Ouest et Montréal Ouest en emplois du secteur secondaire expliquent aussi la nature métropolitaine de leur bassin de main-d'œuvre. Par contre, les autres zones ont des bassins de main-d'œuvre plus locaux : soit que les travailleurs résident dans la même zone, soit qu'ils viennent d'une ou deux zones contigües.

La ZME de Montréal joue un rôle majeur dans l'économie québécoise : elle comprend sur son territoire 1 745 960 emplois et 1 850 350 travailleurs, soit 52% des emplois et 49,5% des travailleurs de l'ensemble du Québec. En outre, le marché de l'emploi de la ZME a continué d'être dynamique entre 2001 et 2006, bien que dans une moindre mesure qu'entre 1996 et 2001. Durant la dernière période, la ZME a gagné 116 730 emplois (taux de croissance de 7,2%), soit un gain moins élevé de 46 880 emplois par rapport à la période précédente (croissance de 11,2%).

La répartition spatiale des emplois à l'intérieur de la ZME n'en demeure pas moins inégale : les emplois de la ZME se concentrent majoritairement dans la région de Montréal (65,4%), puis dans celles de la Montérégie (16%) et de Laval (7,9%); au niveau des zones, les emplois se concentrent avant tout dans Montréal Centre (21,7%), Centre-ville (16,7%), Montréal Centre-Ouest (8,5%), Laval (7,9%) et Laurentides (7,1%).

L'inégale répartition spatiale des emplois s'accompagne aussi d'une spécialisation de la structure de l'emploi de chacune des douze zones, ce qui permet d'identifier différents pôles d'emplois. Ainsi, la zone Centre-ville apparaît comme un pôle hyperspécialisé en emplois des *services à la production*. Ensuite, deux zones autour du centre-ville, Montréal Centre et la Proche Rive-Sud, forment un pôle spécialisé dans les *services publics*. Trois zones un peu plus éloignées du centre, celles de Montréal Centre-Ouest, de Montréal Est et de la Rive-Sud Est, forment quant à elles un pôle spécialisé dans les emplois du grand *secteur secondaire* (essentiellement de la fabrication). Les autres zones, essentiellement Laval et les couronnes Nord et Sud, affichent certes une présence plus ou moins marquée du grand *secteur secondaire* et de celui des *services à la production*, mais elles ont généralement une économie locale plutôt dominée par les *services à la consommation*. En termes de niveau de compétence, la zone Centre-ville se spécialise dans des emplois à compétence élevée (*postes professionnels*, mais aussi *postes de gestion*). Globalement, plus on s'éloigne du centre de la ZME, plus la main-d'œuvre requise exige des niveaux de compétence de type *intermédiaire* et *élémentaire*, les *postes techniques* étant répartis de manière à peu près équivalente dans l'ensemble du territoire.

On a aussi démontré qu'il existe des déséquilibres importants entre les répartitions des travailleurs et des emplois. Certaines zones comprennent beaucoup plus d'emplois que de travailleurs et sont par conséquent très attractives. Ce sont notamment les zones Centre-ville (10,69 fois plus d'emplois que de travailleurs), Montréal Centre-Ouest (2,16) et Montréal Ouest (1,13); ailleurs, les zones ont moins d'emplois que de travailleurs sur leur territoire respectif. Une telle situation suggère que les zones Centre-ville, Montréal Centre-Ouest, Montréal Ouest aient des bassins de main-d'œuvre à l'échelle métropolitaine tandis que les autres zones ont des bassins de main-d'œuvre plus locaux (les travailleurs résident soit dans la même zone, soit dans une zone limitrophe). En somme, la ZME ne comprend pas qu'un seul bassin d'emploi, mais plusieurs superposés. Certains bassins, qui correspondent à des secteurs non spécialisés ou à des niveaux de compétence faibles, sont locaux. D'autres, qui correspondent à des activités spécialisées ou à des niveaux de compétence plus élevés, sont à l'échelle métropolitaine.

Une telle organisation spatiale du marché de l'emploi de la ZME, ou autrement dit, une telle superposition de bassins d'emplois locaux et métropolitains est à l'origine d'importants flux de navetteurs entre les régions et entre les zones de la ZME. On a vu ainsi que les principaux flux de navetteurs interrégionaux se dirigent vers la région de Montréal. Au niveau des zones, les principaux flux de navetteurs se dirigent vers le Centre-ville, Montréal Centre et Montréal Centre-Ouest.

DESCRIPTION DE L'ATLAS ÉLECTRONIQUE

L'adresse Internet

On peut accéder à l'*Atlas électronique* à partir des adresses suivantes :
www.atlas-zme.qc.ca ou
www.table-metropolitaine.org/pubs.htm.

Les thèmes abordés

Les rubriques de l'*Atlas électronique* sont regroupées en quatre grandes sections : 1) le territoire, 2) la répartition des emplois à travers les douze zones de la ZME, 3) la répartition des travailleurs et 4) l'organisation des déplacements domicile-travail à l'intérieur de la ZME de Montréal (navettage).

Les fonctions de l'*Atlas électronique*

Chaque rubrique de l'*Atlas électronique* est composée d'une carte, d'un graphique, d'un tableau, d'un texte analytique et d'un document *pdf* pour l'impression. De nombreuses fonctions de cartographie interactive ont été intégrées dans cet atlas afin de faciliter l'analyse des cartes. Il existe, par exemple, des liens dynamiques entre les cartes, les tableaux et les graphiques.

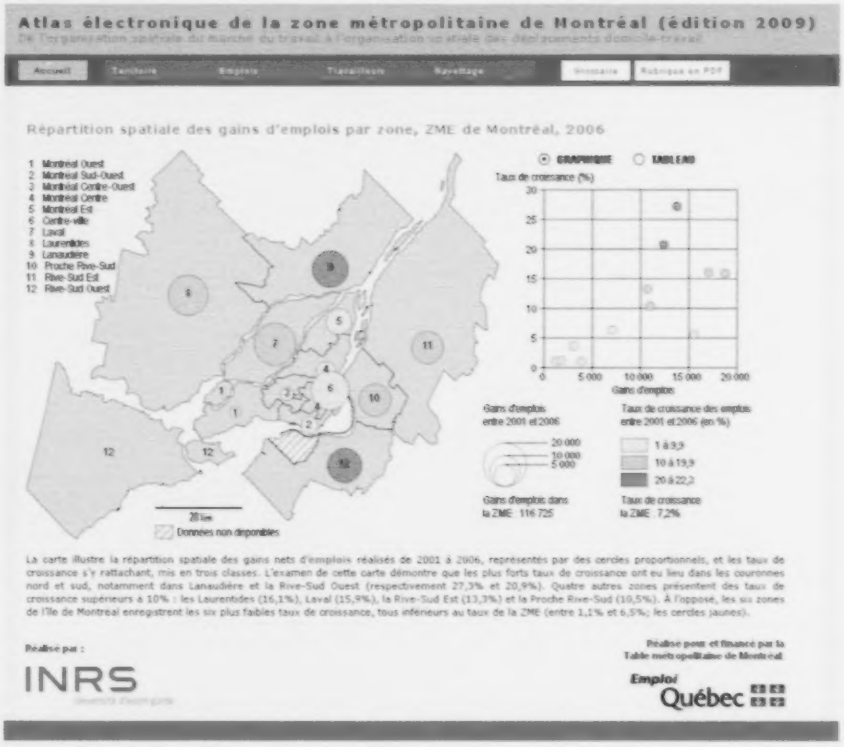

TABLE MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL

Président de la Table métropolitaine de Montréal
Roger Hébert
Cabinet conseil Hébert Ferland

Secrétaire de la Table métropolitaine de Montréal
Lorraine St-Cyr
Directrice générale adjointe aux opérations
Table Métropolitaine de Montréal
Direction générale adjointe aux opérations du Sud et de l'Ouest
Emploi-Québec

Entreprises
Louis Fortin
Vice-président des ressources humaines
Bell Helicopter Textron

Claude Reeves
Directeur corporatif, développement organisationnel
Transat A.T. inc.

Main-d'œuvre
Daniel Tessier
Président
Conseil central des syndicats nationaux de Lanaudière

Michel Thibault
Secrétaire général
Conseil régional Montréal-métropolitain FTQ

Milieu communautaire
Diane Cormier
Directrice générale
Club de recherche d'emploi Montréal Centre-ville

Anna Campagna
Vice-présidente de la Table métropolitaine de Montréal
Directrice générale
Centre Génération Emploi

Milieu de la formation
Diane Lamarche-Venne
Présidente
Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys

Hervé Pilon
Directeur général
Cégep André-Laurendeau

Ministères
Johanne Dumont
Directrice régionale de la Métropole
Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire

Régent Chamard
Économiste
Table Métropolitaine de Montréal
Direction générale adjointe aux opérations du Sud et de l'Ouest
Emploi-Québec

Bernard Landry
Coordonnateur
Table métropolitaine de Montréal
Direction générale adjointe aux opérations du Sud et de l'Ouest
Emploi-Québec

Conseil régional des partenaires du marché du travail de Montréal
Gaétan Châteauneuf
Président
CRPMT Montréal

Conseil régional des partenaires du marché du travail de Laval
Jasmine Martin
Représentante
CRPMT Laval

Conseil régional des partenaires du marché du travail de Lanaudière
Mireille Lepage-Cyr
Présidente
CRPMT Lanaudière

Conseil régional des partenaires du marché du travail des Laurentides
Monique Laurin
Représentante
CRPMT Laurentides

Conseil régional des partenaires du marché du travail de la Montérégie
Jean-Claude Lecompte
Président
CRPMT Montérégie

Observateurs
Josée Bergeron
Directrice du développement des compétences et de l'intervention sectorielle (CPMT)

Alain Rousseau
Direction de la gestion stratégique de l'offre de formation
Direction générale de la formation professionnelle et technique
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

Josée Desjardins
Responsable de la formation professionnelle et technique
Direction régionale de Laval, Laurentides, Lanaudière
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

Daniel Boutin
Directeur régional de Lanaudière
Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation

Maxime Trottier
Conseiller en recherche, développement économique
Communauté métropolitaine de Montréal

Patrick Woodsworth
Directeur général
Regroupement des collèges du Montréal métropolitain

L'objectif premier de l'édition 2009 de l'*Atlas de la zone métropolitaine de l'emploi de Montréal* est de dresser un portrait du marché du travail dans la région de Montréal et de montrer les disparités existant à l'intérieur de la zone métropolitaine de l'emploi (ZME) de Montréal, notamment les différentes concentrations d'emplois par grand secteur d'activité et par niveau de compétence. Ce portrait permet ainsi de mieux comprendre l'organisation spatiale du marché du travail dans la ZME de Montréal et de répondre aux questions suivantes : comment se répartissent les emplois à travers les différentes régions et zones de la ZME de Montréal? Comment se répartissent les emplois selon les grands secteurs d'activité et les niveaux de compétence? Quelles sont les particularités de la structure du marché de l'emploi de chacune des zones de la ZME?
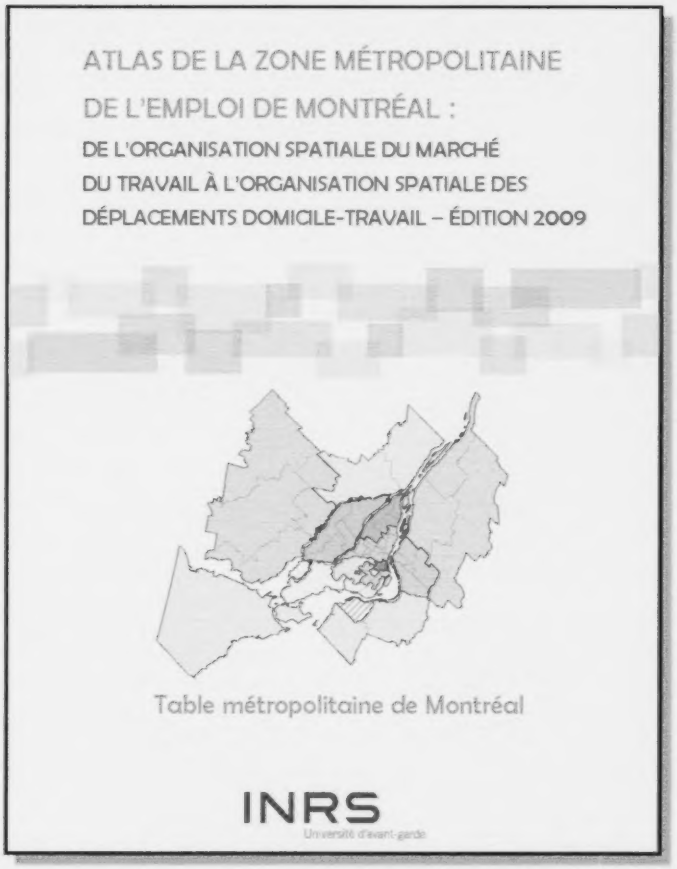
De l'organisation spatiale du marché du travail découle forcément l'organisation spatiale des déplacements domicile-travail, communément regroupés sous le terme navettage. Le second objectif de l'*Atlas de la zone métropolitaine de l'emploi de Montréal* est donc d'élaborer un portrait infra-métropolitain du navettage dans la ZME de Montréal et de répondre aux questions suivantes : existe-t-il des déséquilibres importants entre les répartitions des travailleurs et des emplois par région et par zone? Quelles sont les régions et les zones les plus attractives, soit celles qui comptent plus d'emplois que de travailleurs? Quelles sont les régions ou les zones à l'origine des flux de navetteurs, soit celles où la part des travailleurs qui occupent un emploi situé hors de leur territoire de résidence est importante? Finalement, quels sont les principaux flux de navetteurs entre les régions et entre les zones de la ZME? Autrement dit, d'où partent et où se dirigent ces principaux flux qui démontrent qu'il existe des interrelations évidentes entre les régions et entre les zones de la ZME?